



الكونفدرالية المغربية للمصدرين

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ

Confédération Marocaine des Exportateurs

RAPPORT MORAL

2024



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT _____	4
CONTEXTE INTERNATIONAL _____	8
CONTEXTE NATIONAL _____	11
RETOUR SUR 2024 _____	14
MEMBRES DE L'ASMEX _____	17
PLAIDOYER _____	19
PÔLE COMPÉTITIVITÉ _____	27
PÔLE LOGISTIQUE _____	42
PÔLE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE _____	51
PÔLE INTERNATIONAL _____	54
ASMEX ACADEMY _____	88



MOT DU PRÉSIDENT



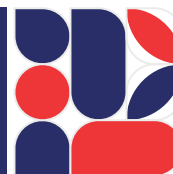
Hassan Sentissi El Idrissi
Président de l'ASMEX

Chers membres,
Chers partenaires,
Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2024 s'est déroulé dans un environnement international incertain, marqué par la persistance des tensions géopolitiques, la volatilité des prix des matières premières, le ralentissement de la croissance mondiale, une montée en puissance des exigences environnementales et sociales sur les marchés, ainsi que par l'émergence accélérée de l'intelligence artificielle, qui transforme en profondeur les chaînes de valeur, les modèles économiques et les dynamiques de compétitivité.

Ce contexte a profondément impacté les flux commerciaux et mis à l'épreuve la capacité d'adaptation des exportateurs marocains.

Sur le plan national, le Maroc, sous la Conduite Eclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, a poursuivi sa dynamique de modernisation de son économie, en mettant l'accent sur l'indus-



rialisation, la souveraineté productive, la transition énergétique et l'ouverture vers de nouveaux partenaires commerciaux, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Ces Orientations et ces choix stratégiques placent plus que jamais l'export au cœur du développement économique du pays.

Dans ce contexte, l'ASMEX s'est pleinement mobilisée pour soutenir ses membres et défendre leurs intérêts. Consciente des enjeux qui pèsent sur la compétitivité de nos exportateurs, la Confédération a déployé tout au long de l'année 2024 un plan d'action structuré autour de trois priorités : l'accompagnement opérationnel, le renforcement des capacités et la préparation aux mutations globales.

Ainsi, de nombreuses missions BtoB ont été organisées à l'international, afin de favoriser les partenariats d'affaires, stimuler la prospection de nouveaux marchés et encourager les synergies intersectorielles.

Parallèlement, nous avons poursuivi nos cycles de formation et nos webinaires sur l'accès aux marchés, avec une attention particulière portée aux marchés porteurs et aux exigences techniques et réglementaires propres à chaque zone géographique.

Conscients que l'avenir de l'export passe aussi par sa durabilité, nous avons initié des rencontres de sensibilisation autour de la décarbonation, de la conformité aux standards ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et des opportunités de la transition verte.

Ces actions visent à préparer nos membres aux nouvelles obligations qui se dessinent, notamment dans le cadre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne.



MOT DU PRÉSIDENT

Dans un monde fragmenté, l'ASMEX continue d'incarner une diplomatie économique proactive, au service d'un Maroc exportateur, innovant et responsable.

L'ASMEX ambitionne en 2025 d'intensifier son action pour valoriser les opportunités offertes par la ZLECAf, le développement et la promotion d'une intelligence économique continentale et l'accélération de la digitalisation du commerce extérieur.

Ce rapport moral témoigne de l'engagement constant de l'ASMEX à être aux côtés de ses membres, à les écouter, les accompagner et à porter leur voix auprès des décideurs nationaux et des partenaires internationaux.

Nous restons convaincus que la compétitivité à l'export ne repose pas uniquement sur les produits, mais aussi sur la capacité collective à anticiper, s'adapter et innover.

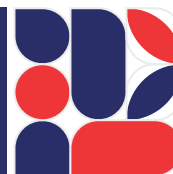
À l'heure de dresser le bilan de l'année 2024, je tiens à exprimer, au nom de la Confédération, mes sincères remerciements à l'ensemble des membres de notre

Conseil d'Administration pour leur engagement constant, leur vision stratégique et leur soutien indéfectible à la mise en œuvre de notre plan d'actions.

Je remercie également chaleureusement tous nos membres pour leur confiance renouvelée, leur implication active dans nos initiatives, et leur contribution à faire rayonner l'export marocain sur les marchés internationaux.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Votre engagement renforce notre mission commune de promotion des exportations marocaines et de rayonnement à l'international.

Nos remerciements vont aussi à nos partenaires nationaux et internationaux, dont la collaboration précieuse et le soutien ont permis de renforcer nos capacités, d'ouvrir de nouvelles perspectives à nos entreprises et de porter notre plaidoyer à un niveau plus ambitieux.



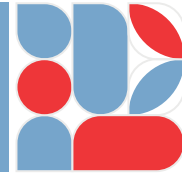
Enfin, je souhaite saluer tout particulièrement le professionnalisme, la rigueur et la mobilisation continue de notre équipe permanente, qui veille, au quotidien, à la concrétisation de nos projets et au bon déroulement de nos activités.

Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour cette dynamique collective qui continue de faire avancer la Confédération au service de l'export marocain.

Ensemble, continuons à bâtir un écosystème exportateur marocain plus fort, plus innovant et plus durable.

Hassan Sentissi El Idrissi
Président

CONTEXTE INTERNATIONAL



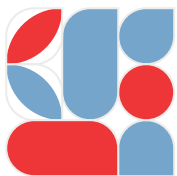
L'année 2024 a été marquée par une économie mondiale en quête d'équilibre, entre reprise post-pandémique, tensions géopolitiques persistantes et défis structurels. Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la croissance mondiale s'est établie autour de 2,4 %, un rythme modéré en deçà des niveaux historiques, affectée par le ralentissement des grandes économies avancées, une inflation encore élevée dans plusieurs régions, et une fragmentation accrue du commerce mondial.

Les États-Unis ont enregistré une croissance résiliente, portée par la consommation des ménages et un marché de l'emploi dynamique, malgré un resserrement monétaire qui a atteint un pic. En revanche, la zone euro a affiché une croissance faible, pénalisée par la contraction industrielle, des taux d'intérêt élevés et une demande externe en berne. La Chine, quant à elle, a poursuivi sa transition vers une croissance plus qualitative, bien que le secteur immobilier continue de peser sur l'économie et la confiance des investisseurs.

Dans ce contexte, les échanges commerciaux internationaux ont connu une reprise lente et hétérogène, freinée par le durcissement des politiques protectionnistes, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, et la reconfiguration des flux d'investissement en réponse aux enjeux géostratégiques. Le multilatéralisme économique a été mis à rude épreuve, avec une montée du régionalisme et une redéfinition des partenariats commerciaux.

L'Afrique a maintenu une trajectoire globalement positive, avec une croissance moyenne estimée à 3,5 %, soutenue par la demande intérieure, la résilience agricole dans certaines régions, et une dynamique de projets structurants. Toutefois, les vulnérabilités macroéconomiques, le poids de la dette et l'exposition aux chocs climatiques demeurent des préoccupations majeures pour de nombreux pays.

L'année 2025 devrait marquer un tournant vers une relative stabilisation, avec un environnement économique mondial attendu en légère amélioration. La croissance



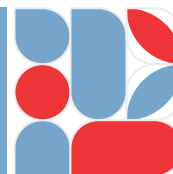
CONTEXTE INTERNATIONAL

mondiale pourrait remonter à environ 3,2 %, sous l'effet d'un recul progressif de l'inflation, d'un assouplissement monétaire dans plusieurs régions, et d'un regain d'investissement dans les technologies vertes et la transition énergétique.

La réorganisation des chaînes de valeur mondiales ouvre également de nouvelles opportunités pour les pays émergents, notamment ceux capables de répondre aux exigences de durabilité, de qualité et de traçabilité. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) continue d'être un levier stratégique pour le continent, en promouvant l'intégration régionale, l'industrialisation et la diversification des exportations.

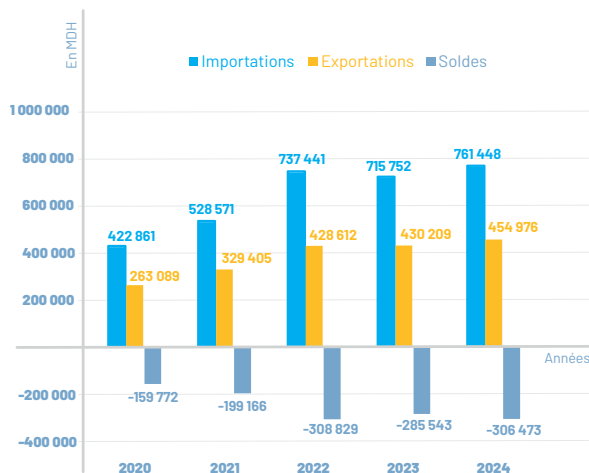
Pour le Maroc, ces évolutions appellent à un renforcement de la compétitivité à l'export, une montée en gamme des produits, et une mobilisation accrue autour des filières à fort potentiel. La diplomatie économique, l'accès aux marchés stratégiques, et l'accompagnement des opérateurs marocains à l'international seront des leviers clés pour tirer parti des nouvelles dynamiques globales.

Dans un monde plus incertain, plus numérique et plus exigeant en matière environnementale, les exportateurs marocains doivent pouvoir compter sur des écosystèmes performants, une intelligence économique fine, et une action collective résolue en faveur de l'internationalisation de notre économie.



ECHANGES COMMERCIAUX DE MARCHANDISES

BALANCE COMMERCIALE

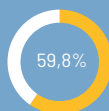


- Hausse des importations de biens (+6,4% ou +45.696 MDH) : 761.448 MDH à fin décembre 2024 contre 715.752 MDH une année auparavant.
- Accroissement des exportations (+5,8 % ou + 24.767 MDH) : 454.976 MDH contre 430.209 MDH à fin décembre 2023.
- Augmentation du déficit commercial de 7,3% (-306.473 MDH en 2024 contre -285.543 MDH un an auparavant).

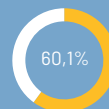
Taux de couverture

Le taux de couverture perd 0,4 point.

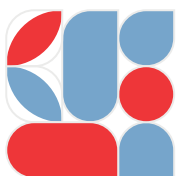
Année 2024



Année 2023



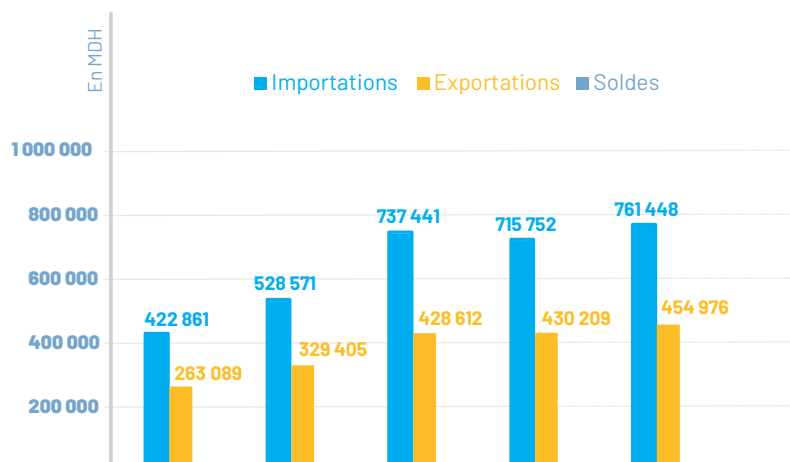
Source : Office des Changes



CONTEXTE NATIONAL

BALANCE DES SERVICES

ECHANGES DE SERVICES



**IMPORTATIONS
DE SERVICES** **+12,9%**

**EXPORTATIONS
DE SERVICES** **+6,9%**

- Importations de services :+12,9% ou +16.086 MDH.
- Exportations de services :+6,9% ou +17.704MDH.
- Excédent de la balance des services en accroissement de-1,2% ou +1.618 MDH (+134.213 MDH contre +132.595 MDH à fin décembre 2023).

Source : Office des Changes

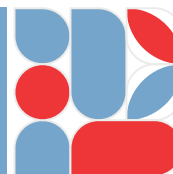
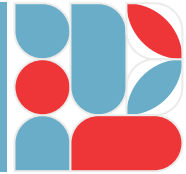


TABLEAU DE BORD

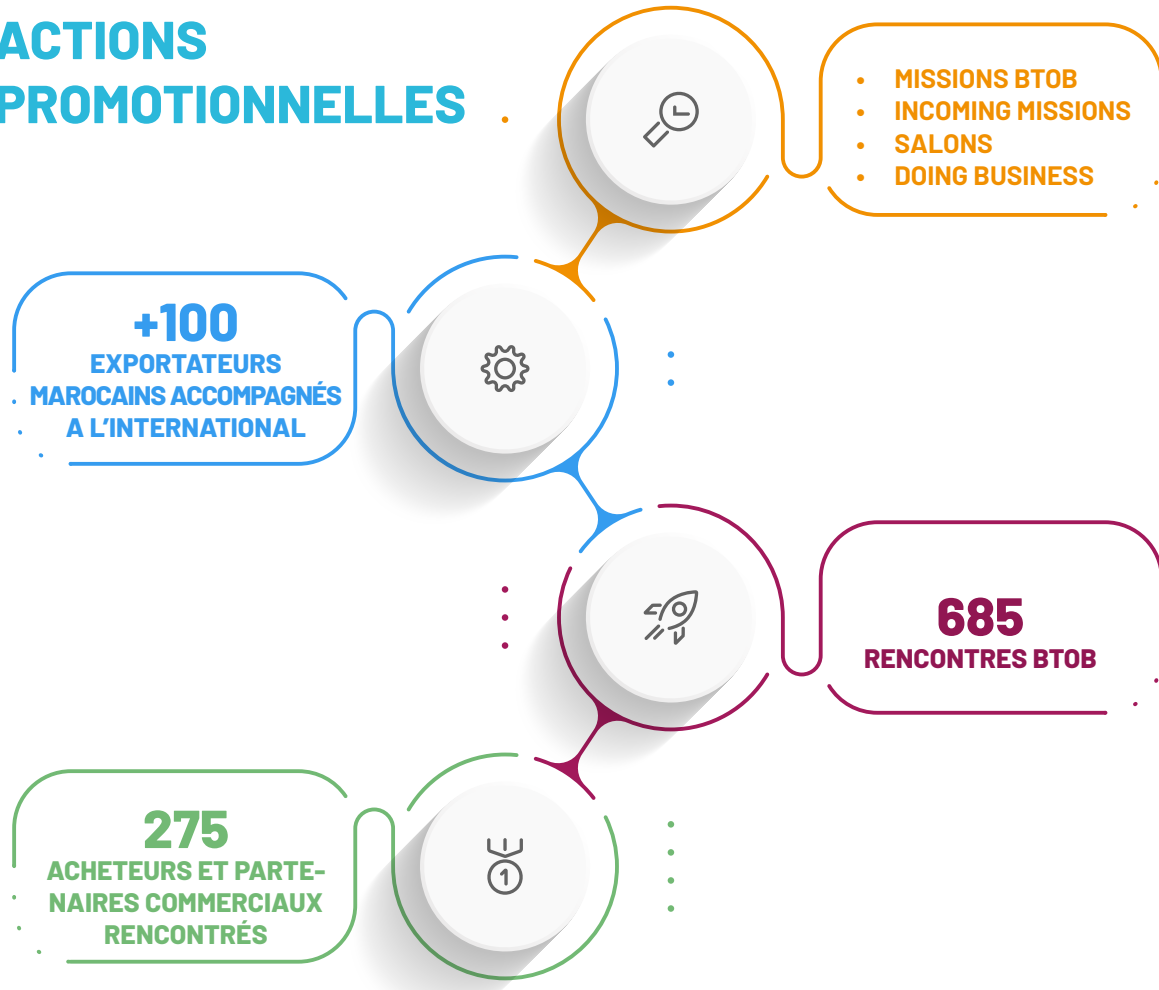
en MDH (Million de dirhams)	2024	2023	Evolution Valeur	Evolution %
COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS ET SERVICES*				
IMPORTATIONS	802 421	747 351	+55 070	+7,4
BIENS (FAB)	661 233	622 249	+38 984	+6,3
SEVICES	141 188	125 102	+16 086	+12,9
EXPORTATIONS	664 808	625 617	+39 191	+6,3
BIENS (FAB)	389 407	367 920	+21 487	+5,8
SEVICES	275 401	257 697	+17 704	+6,9
SOLDE	-137 613	-121 734	-15 879	+13
TAUX DE COUVERTURE (%)	82,9	83,7	-	-

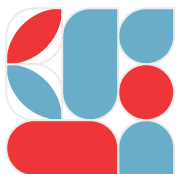
Source : Office des Changes

RETOUR SUR 2024

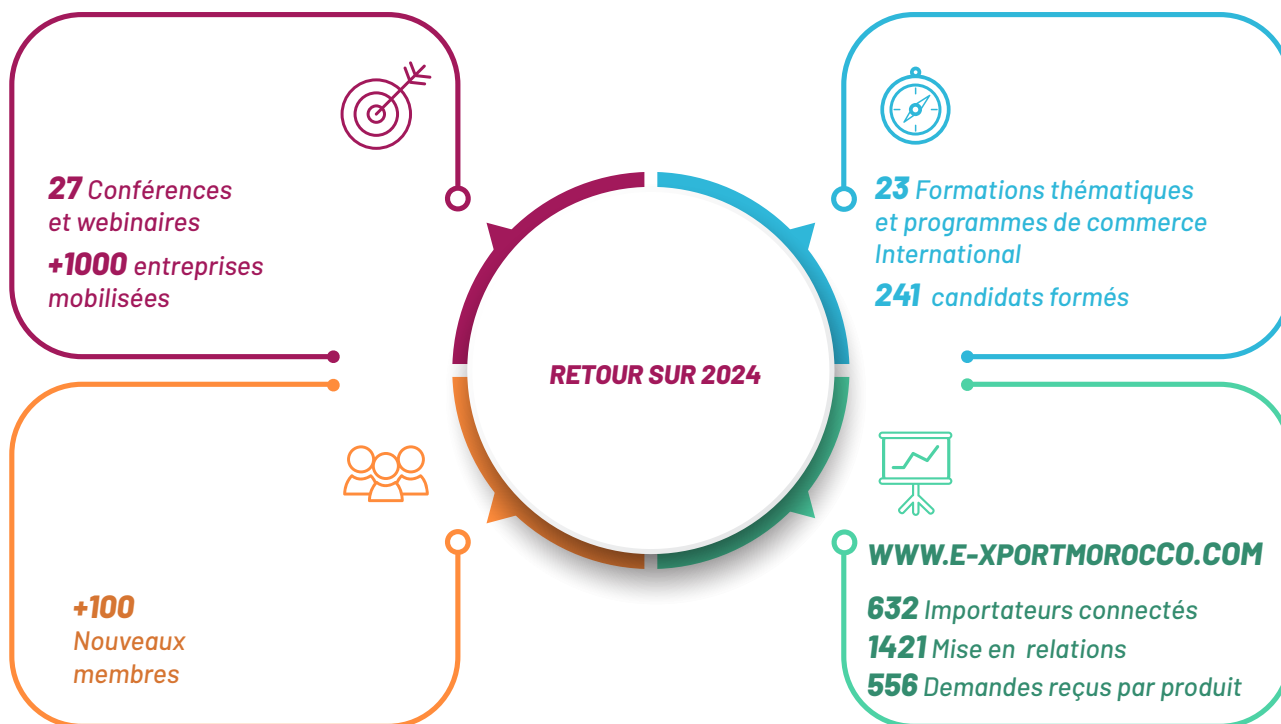


ACTIONS PROMOTIONNELLES





RETOUR SUR 2024



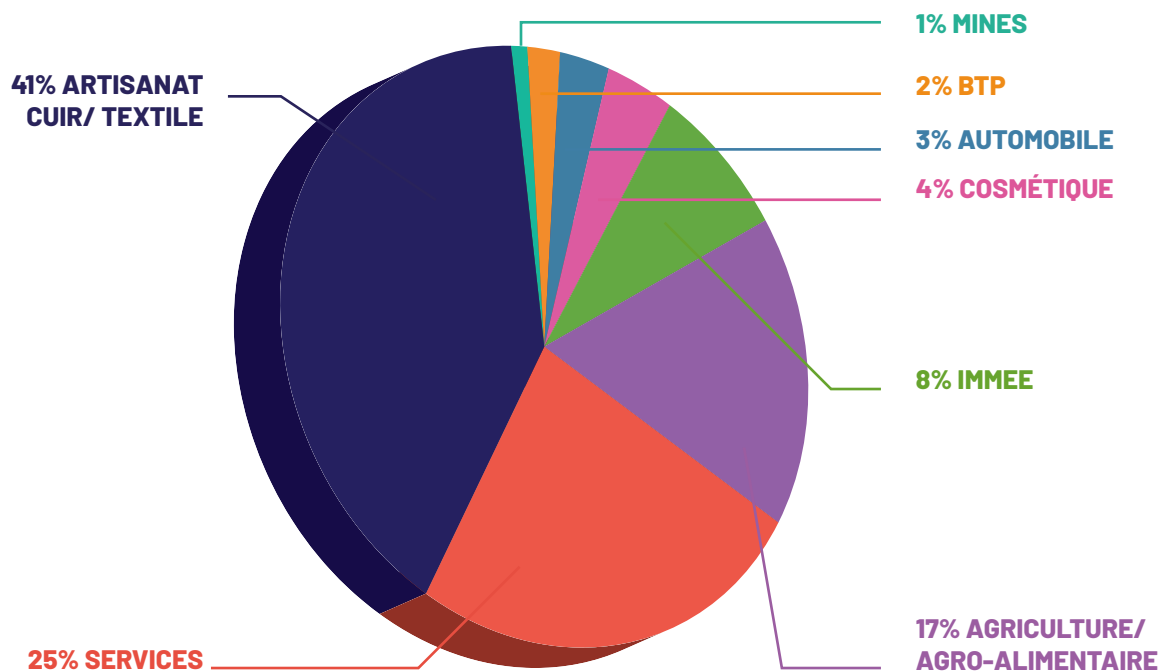
MEMBRES DE L'ASMEX



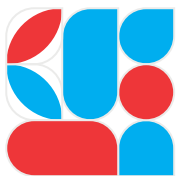
MEMBRES DE L'ASMEX

La base des membres s'est élargie en 2024. De nouveaux membres issus de divers secteurs d'activité : l'agroalimentaire, le textile, la chimie, les énergies renouvelables, les technologies de l'information, ainsi que les services à l'export ont rejoint l'ASMEX..... Cette dynamique de témoigne de l'intérêt croissant porté

à l'ASMEX en tant que plateforme de représentation, de soutien et de mise en réseau des exportateurs marocains. Elle vient également renforcer sa diversité sectorielle, en enrichissant les échanges et en consolidant les synergies entre opérateurs pour une meilleure performance à l'international.



PLAIDOYER



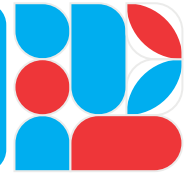
PLAIDOYER



CONSTITUTION D'UNE FLOTTE NATIONALE

L'ASMEX, qui a toujours plaidé pour le renforcement de la flotte extérieure, notamment au niveau de la façade atlantique en lien avec les pays d'Afrique subsaharienne, a saisi le Chef du Gouvernement le 8 novembre 2024 afin d'accélérer la création d'une commission nationale réunissant l'ensemble de l'écosystème maritime et portuaire.

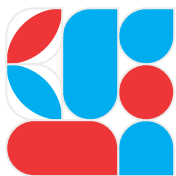
Compte tenu de son rôle prépondérant, de son expertise dans le domaine et de sa mobilisation constante pour la réussite de la stratégie Royale, l'ASMEX a exprimé le souhait de prendre part activement à cette commission nationale. Elle souhaite ainsi contribuer par des recommandations concrètes, notamment en matière d'incitation à l'usage du pavillon national.



MARQUES « MADE IN MOROCCO »

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation autour du label « Made in Morocco », l'ASMEX a saisi le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le 10 novembre 2024, afin de souligner la nécessité de mener une étude juridique approfondie sur la propriété et l'usage des marques, tant au niveau national qu'international.

En matière de droit des marques, seuls les déposants ayant procédé à l'enregistrement de leurs marques en détiennent légalement la propriété. Au Maroc, le droit à la marque découle exclusivement de son enregistrement. En d'autres termes, le simple usage d'une marque ne confère aucun droit, sauf exceptions prévues par la loi.

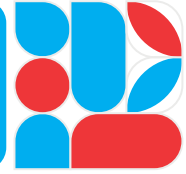


PLAIDOYER



DÉROGATION POUR CARGAISON DE MATIÈRES PREMIÈRES

Afin de débloquer une cargaison de matières premières, l'ASMEX a adressé, le 15 mars 2024, une demande à l'Administration des Douanes et Impôts Indirects pour l'octroi, à titre dérogatoire, de la mainlevée d'une cargaison d'éthanol destinée à la production de produits agroalimentaires.

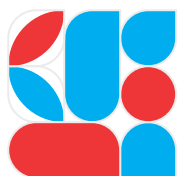


INTERDICTION D'IMPORTATION DE BATTERIES MAROCAINES PAR LA SYRIE

Dans le cadre du blocage des exportations marocaines de batteries vers le marché syrien, l'ASMEX a saisi, le 26 mars 2024, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et afin de sensibiliser les autorités concernées et d'examiner les

voies de résolution de cette problématique.

Il est important de rappeler que les exportations marocaines de batteries vers la Syrie sont établies depuis plus de vingt ans, dans le cadre des dispositions de l'Accord de libre-échange de la Ligue arabe.



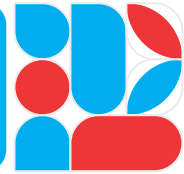
PLAIDOYER



IMPORTATION EN ADMISSION TEMPORAIRE DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

À la suite de la modification des procédures d'octroi des certificats sanitaires par l'ONSSA, obligeant désormais les opérateurs économiques à effectuer l'ensemble des formalités auprès de ses

services au niveau des ports d'entrée, l'ASMEX a saisi cette institution le 16 avril 2024. Cette démarche vise à examiner la possibilité de réviser cette procédure, afin de préserver la continuité et la pérennité des opérations d'importation en admission temporaire des produits agroalimentaires.



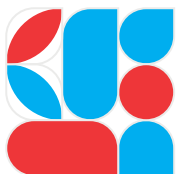
PROMOTION DES EXPORTATIONS MAROCAINES VERS LA TURQUIE

Dans le cadre d'un réalignement des relations économiques régionales, l'ASMEX a proposé au Ministre de l'Industrie et du Commerce de renforcer les échanges commerciaux avec la Turquie.

La récente suspension des relations économiques entre Israël et la Turquie, conjuguée à une conjoncture régionale en pleine mutation, offre au Maroc une

opportunité stratégique pour consolider ses liens économiques avec ce partenaire clé.

Le 9 mai 2024, l'ASMEX a ainsi recommandé d'intensifier les efforts de promotion des exportations marocaines à travers une approche stratégique et concertée. Cela inclut notamment le lancement de campagnes promotionnelles ciblées, la mise en place de partenariats commerciaux solides, ainsi que le développement de la coopération bilatérale dans des secteurs à fort potentiel, tels que l'industrie, la technologie et l'innovation.



PLAIDOYER



FACILITATION DES VISAS

Dans le but de faciliter les déplacements professionnels de ses membres, l'ASMEX a saisi les ambassades de plusieurs pays afin de solliciter des procédures simplifiées pour l'octroi de visas. Les pays concernés incluent

notamment l'Allemagne, le Cameroun, la France, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni, entre autres.

L'ASMEX a aussi saisi le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des MRE afin de faciliter l'obtention de visas à des importateurs irakiens de médicaments.

PÔLE COMPÉTITIVITÉ



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

PROGRAMME D'APPUI À LA CERTIFICATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES

Afin de soutenir les entreprises exportatrices dans leurs démarches de certification et les aider à surmonter les obstacles techniques auxquels elles peuvent être confrontées sur des marchés actuels ou potentiels, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé, le 12 janvier 2024, un programme d'appui dédié. Ce programme vise à fournir une assistance technique permettant aux entreprises concernées d'obtenir des certifications reconnues, leur conférant une présomption de conformité aux normes et réglementations techniques en vigueur sur les marchés d'exportation.

Ce dispositif a pour objectif de garantir la conformité des produits des entreprises marocaines avec les exigences normatives et réglementaires des pays

de destination, que ce soit par la certification ou par tout autre moyen reconnu de preuve de conformité.

Le programme prévoit d'accompagner, chaque année, une centaine de PME et TPE marocaines exportatrices, ou à fort potentiel export, afin de renforcer leur compétitivité à l'international.

Partenaire actif de cette initiative, l'ASMEX a mené des actions de sensibilisation et de mobilisation auprès de ses membres exportateurs pour les inciter à adhérer massivement à ce programme.



2^e ÉDITION DU PROGRAMME D'APPUI À L'INTERNATIONAL « GO TO MARKET »

Dans le but d'accompagner les entreprises dans leur développement à l'international et de renforcer leur compétitivité face à la concurrence mondiale, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations



(AMDIE) et l'ASMEEX, a lancé la 2^e édition du programme d'appui à l'international « GO TO MARKET ».

Cette édition, déployée le 23 février 2024, s'adresse aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel à l'export a dépassé 5 millions de dirhams au cours des deux derniers exercices, et disposant d'un business plan de développement international démontrant :

- Un potentiel confirmé à l'export ou l'identification de niches et d'opportunités inexploitées, avec une programmation structurée d'actions sur la période 2024-2025 ;
- Un positionnement stratégique sur un nouveau produit et/ou un nouveau marché.

Il convient de noter que 40 grandes entreprises exportatrices ont été sélectionnées dans le cadre de la première phase du programme (2023-2024), et 40 autres bénéficieront de l'accompagnement prévu pour la période 2024-2025.



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT DES FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISE - EXPORT MOROCCO NOW WOMEN

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'ASMEX, et avec le soutien du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, a lancé la première phase de son nouveau programme d'accompagnement à l'export intitulé « EXPORT MOROCCO NOW Women ».

Ce programme est spécialement dédié aux femmes cheffes d'entreprises et de coopératives marocaines disposant d'un potentiel confirmé à l'exportation.



La première phase, lancée le 8 mars 2024, a permis d'accompagner 50 entreprises et coopératives marocaines opérant dans les secteurs de l'industrie et/ou des services. Ces structures sont issues de trois régions du Royaume : Marrakech-Safi, Souss-Massa et Casablanca-Settat.



8^{ème} ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire (MTAESS), en collaboration avec la Maison de l'Artisan, a organisé la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat (SNA) durant les mois de février et mars 2024, autour du thème :

« L'Artisanat, un Levier de Développement au service du Rayonnement et de La Protection des Patrimoines Matériel et Immatériel ».

L'ASMEX a animé une masterclass dédiée à la dynamisation des exportations, réunissant une trentaine d'artisans, le 1^{er} mars 2024 à Casablanca à l'occasion de cette édition.

Cet événement de référence a mis à l'honneur l'artisanat marocain en célébrant la créativité et le savoir-faire

ancestral des artisans du Royaume. Plusieurs activités ont rythmé cette semaine, parmi lesquelles :

- La deuxième édition du forum « International Art and Craft Connect » ;
- Le salon « Morocco Carpet and Flooring Trade Show » ;
- Les « Moroccan Craft Innovation Meetings » ;
- L'organisation de masterclass, ainsi que de nombreux autres événements.





PÔLE COMPÉTITIVITÉ

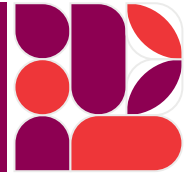


CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION DES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2024

La Commission Fiscalité de l'ASMEX a organisé, le 14 février 2024 à Casablanca, une conférence consacrée à la présentation des principales dispositions fiscales introduites par la Loi de Finances 2024.

Présidée par M. Mohamed Essaadi, Vice-Président de l'ASMEX, et animée par M. Abdelkader Boukhriiss, Président de la Commission Fiscalité, ainsi que M. Ikbal Belfkih, Directeur Régional des Impôts à Casablanca, cette conférence a permis d'expliquer en détail les nouvelles mesures fiscales entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Parmi les réformes phares de la Loi de Finances 2024 figure celle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mise en œuvre de manière progressive sur une période



de trois ans, afin d'assurer la stabilité et la visibilité du système fiscal. Cette réforme poursuit trois objectifs principaux :

- **Objectif social** : Soutenir le pouvoir d'achat des ménages et atténuer l'impact de l'inflation en généralisant l'exonération de la TVA sur certains produits de première nécessité, notamment les médicaments, fournitures scolaires, eau domestique, beurre d'origine animale, conserves de sardines, lait en poudre et savon ménager.
- **Objectif de neutralité économique** : Garantir la neutralité de la TVA et réduire l'effet du butoir sur les entreprises en alignant progressivement les taux actuels (7%, 10%, 14% et 20%) pour ne retenir, à l'horizon 2026, que deux taux normaux : 20% et 10%.
- **Objectif d'équité fiscale** : Faciliter l'intégration du secteur informel, rationaliser les incitations fiscales, ainsi que clarifier et harmoniser les dispositions du code fiscal.

Par ailleurs, la Loi de Finances 2024 introduit plusieurs mesures visant la lutte contre la fraude fiscale et l'intégration de l'informel, telles que :

- L'amélioration de la procédure d'examen de la situation fiscale globale des personnes physiques ;
- La suppression de la commission relative à l'abus de droit ;
- L'instauration du droit à l'erreur permettant aux contribuables de rectifier spontanément les irrégularités dans leurs déclarations fiscales ;
- La réintroduction de la régularisation volontaire de la situation fiscale antérieure.

Les principales dispositions fiscales abordées lors de la conférence ont également porté sur :

- Les mesures spécifiques à la TVA ;
- Les mesures relatives à l'impôt sur les sociétés (IS) ;
- Les mesures concernant l'impôt sur le revenu (IR).



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

DÉCARBONATION DES INDUSTRIES EXPORTATRICES : PARCOURS ET ÉCHÉANCES

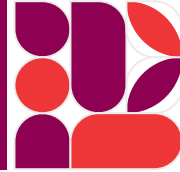
L'ASMEX, en partenariat avec Engie, Bureau Veritas, la Banque Centrale Populaire, le Groupe Valoris et d'autres acteurs clés, a organisé plusieurs tournées régionales destinées à sensibiliser les entreprises aux enjeux de la décarbonation et à l'urgence de s'engager dans cette transition.

À cet effet, des conférences ont été organisées respectivement à El Jadida le 31 janvier 2024, à Kénitra le 8 mai 2024, à Agadir le 26 septembre 2024, à Tanger le 09 juillet 2024 .

Ces événements ont mis en lumière les défis et opportunités liés au nouveau Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), au bilan carbone, à la certification, ainsi qu'aux solutions d'énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, le biogaz et l'hydrogène vert.

- Plusieurs experts de renom ont abordé les différentes dimensions de ce sujet crucial, parmi lesquels des dirigeants d'entreprises, des hauts cadres de l'administration et des représentants des institutions régionales.
- Les débats ont été riches et constructifs, animés par la conviction que l'engagement des entreprises exportatrices dans la transition énergétique renforcera leur compétitivité et leur durabilité sur le long terme.





11^é FORUM-EXPOSITION INTERNATIONAL DE LA PLASTURGIE ET GLOBAL GREEN PLAST

L'ASMEX a animé le panel dédié à la décarbonation lors de la 11^é édition du forum -Exposition International de la Plasturgie, organisé du 26 au 28 juin

2024 conjointement avec le Global Green Plast par la Fédération Marocaine de la Plasturgie, sous l'égide du Ministère de l'Industrie et du Commerce et le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, à l'OFEC à Casablanca .



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

DEUXIÈME ÉDITION DU FORUM INTERNATIONAL DE LA CHIMIE

L'ASMEX a pris part à la 2^e édition du Forum international de la Chimie en tant que partenaire mobilisé pour promouvoir le positionnement international des entreprises marocaines du secteur chimique, notamment à travers la valorisation des opportunités d'export liées aux nouvelles chaînes industrielles, telles que celles des batteries de nouvelle génération.

Cette édition organisée, les 15 et 16 mai 2024 à Rabat par la Fédération de la Chimie et de la Parachimie (FCP) en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), a mis l'accent particulier sur l'industrie des batteries à hautes performances, en réunissant les principaux acteurs de l'écosystème chimique pour favoriser les échanges, les partenariats et le développement de ce secteur stratégique.

Face à une demande mondiale croissante en véhicules électriques, et grâce à ses ressources abondantes en phosphate et en cobalt, le Maroc est bien positionné pour devenir un acteur clé dans la chaîne de valeur des batteries lithium-ion destinées à l'industrie automobile.





6^{ème} ÉDITION DU FORUM HALAL MAROC (FOHAM)

L'ASMEX, partenaire du Forum Halal Maroc (FOHAM), a participé le jeudi 27 Juin 2024 à la 6^{ème} édition sous le thème : "Développement d'un écosystème Halal".

Organisé par l'institut Marocain de Normalisation (IMANOR) sous la double

égide du Ministère de l'industrie et du Commerce et du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts National, Cette édition a mis l'accent sur l'importance de la dimension régionale notamment africaine.

Le Club halal de l'ASMEX, représenté par son président M.Adnane EL GUEDDARI et le Président de l'ASMEX M. Hassan



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

SENTISSI ont participé à l'animation du forum.

Lors de ce forum, l'ASMEX a recommandé :

- Une meilleure structuration des chaînes de valeur halal ;
- Une unification et internationalisation des normes de certification ;
- L'investissement dans la recherche, l'innovation et la digitalisation ;
- La formation continue des acteurs économiques aux exigences du marché mondial.

Le forum a mis en exergue l'importance de créer un écosystème halal pour intégrer les entreprises africaines dans les chaînes de valeur mondiales.

Malgré ces avancées, les entreprises marocaines rencontrent des difficultés pour accéder au marché halal et s'y maintenir.

A cet effet, il a été recommandé :

- la mise en place d'un protocole pour faciliter l'accès des entreprises au label en reconnaissant les certificateurs halal étrangers ;
- la nécessité de s'inspirer des expériences réussies d'autres pays pour organiser le marché halal au Maroc, en mettant en place un cadre légal et des mécanismes de reconnaissance des certificateurs étrangers.



FORUM ZLECAF MOROCCO 2024 : ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINNE

L'ASMEX et le Ministère de l'Industrie et du Commerce ont organisé le 05 novembre 2024 le Forum ZLECAf Morocco 2024, qui a réuni des responsables institutionnels, des décideurs économiques et des opérateurs privés issus de divers pays africains afin de mobiliser les ac-

teurs économiques africains autour de solutions concrètes permettant de lever ces freins.

Les échanges ont permis d'aborder sans détour les blocages juridiques, économiques et institutionnels qui limitent actuellement la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Le forum a également été l'occasion de renforcer les synergies et les partenariats intra-africains pour exploiter pleinement le potentiel de cette zone, considérée comme un levier stra-



PÔLE COMPÉTITIVITÉ

tégique pour la croissance et la compétitivité du continent.

Le Président de l'ASMEX, a présenté une série de recommandations concrètes pour accélérer le déploiement de la Zone de libre-échange continentale africaine et en faire un véritable levier de développement partagé à l'échelle du continent.

Parmi les principales propositions :

- **Optimisation des chaînes logistiques africaines** afin de renforcer la logistique continentale dans le but de fluidifier les échanges, réduire les coûts et améliorer la compétitivité. Le président de l'ASMEX a notamment salué l'Initiative Atlantique, portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, comme une démarche stratégique pour connecter les pays du Sahel à l'océan Atlantique et ainsi dynamiser les échanges sud-sud.

- **Intégrer le développement durable dans la ZLECAf**

Le Président de l'ASMEX a appelé à une intégration économique africaine fondée sur les principes du développement durable, afin de garantir une croissance inclusive et responsable, au bénéfice des générations futures.

- **Création d'une Union africaine des exportateurs privés**

pour renforcer la coopération entre les opérateurs économiques du continent.

Cette instance permettrait de :

- Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Défendre les intérêts communs des exportateurs africains sur la scène internationale ;
- Créer un espace de dialogue structuré entre le secteur privé et les institutions panafricaines.



- **Mise en place d'un fonds public africain de soutien aux exportateurs**

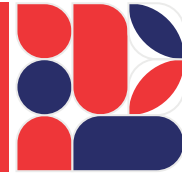
destiné à accompagner les entreprises dans leur développement à l'international. Ce fonds offrirait :

- Un soutien financier et technique aux exportateurs ;
- Un accès facilité à des formations, technologies et ressources stratégiques.

Un levier de compétitivité pour favoriser l'intégration des PME dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Ces propositions, portées par l'ASMEX, visent à faire de la ZLECAf une réalité économique bénéfique à tous les pays africains, en plaçant le secteur privé au cœur de la dynamique d'intégration régionale.

PÔLE LOGISTIQUE



RENCONTRE AVEC LE PORT DE BARCELONE

Le 17 janvier 2024, l'ASMEX a organisé à Casablanca une rencontre placée sous le thème :

« Connect Morocco with Europe – The Gateway, the Port of Barcelona ».

Cet événement a réuni une importante délégation représentant l'écosystème portuaire de Barcelone, venue spécialement pour échanger avec les acteurs marocains du commerce extérieur.

Considéré comme un hub logistique majeur en Méditerranée, le Port de Barcelone offre un accès direct et rapide aux marchés européens, permettant aux produits marocains d'atteindre efficacement les centres de consommation du continent.

À cette occasion, M. Abdelaziz Mantrach, Président du Pôle Logistique de l'ASMEX, a rappelé que des discus-

sions ont été engagées avec plusieurs ports de transit et de destination des exportations marocaines. L'objectif est de réduire les délais de passage portuaire à l'arrivée, afin de permettre aux exportateurs marocains de travailler en flux tendus, en évitant les coûts liés aux immobilisations, notamment les frais de magasinage, les surestaries et la perte de compétitivité sur les marchés européens.

Il a également souligné que la coopération entre le port de Barcelone et les ports marocains représente une opportunité stratégique pour les deux rives de la Méditerranée. Elle permet de faciliter les échanges commerciaux, de renforcer les infrastructures logistiques et de promouvoir l'intégration régionale. M. Mantrach a ajouté que le port de Barcelone peut efficacement desservir le nord et le centre de l'Espagne, mais aussi la France, ce qui en fait un partenaire logistique stratégique pour les exportateurs marocains.



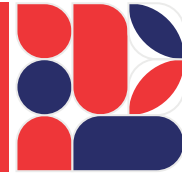
PÔLE LOGISTIQUE



RENCONTRE AVEC LES PORTS DE TANGER MED ET D'ALGÉSIRAS

L'ASMEX, le Port de Tanger Med et le Port d'Algésiras ont organisé le Mercredi 06 mars 2024 à Casablanca une rencontre sous le thème « Connexion maritime entre les ports de Tanger Med et d'Algésiras : un modèle pour l'intégration des chaînes logistiques régionales ».

Lors de cette rencontre, des présentations ont été faites aux opérateurs économiques, chargeurs et logisticiens sur les possibilités offertes par les deux ports afin de fluidifier et réduire le transit-time pour les exportations marocaines à destination des marchés de l'Union Européenne.



RENCONTRE ENTRE L'ASMEX ET L'AUTORITÉ PORTUAIRE D'ALMERIA

Le Président de l'ASMEX, M. Hassan Sentissi El Idrissi, accompagné de M. Aziz Mantrach, Vice-Président de l'Association et Président du Pôle Logistique, ont reçu le 7 mars 2024, au siège de l'ASMEX, la Présidente du Port d'Almeria, accompagnée de ses collaborateurs ainsi que de la Directrice d'Andalucía Trade Maroc.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du Pôle Logistique de l'ASMEX pour explorer de nouvelles opportunités logistiques au profit des exportateurs marocains, notamment vers les marchés de l'Union européenne. L'objectif est de promouvoir la création de couloirs maritimes intelligents et sécurisés, permettant d'assurer une fluidité des échanges et de maintenir la compétitivité des produits marocains sur les marchés étrangers.

M. Aziz Mantrach a mis en avant les enjeux liés à la réduction des temps de transit et à la reconnaissance mutuelle des contrôles entre les deux rives, en particulier pour les produits périssables, afin d'éviter tout blocage aux frontières et les pertes économiques qui en découlent.

Il a ainsi appelé l'autorité portuaire d'Almeria à renforcer la desserte maritime avec le port de Nador West Med, en raison de sa proximité géographique et de son fort potentiel de développement, notamment pour les régions de l'Oriental et de Fès-Meknès.

Cette première rencontre marque le début d'une coopération prometteuse, destinée à stimuler les flux d'exportation en provenance de l'est du Maroc.



PÔLE LOGISTIQUE

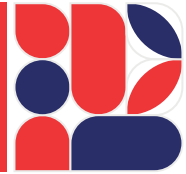
LA CONFORMITÉ DES PRODUITS MAROCAINS À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

 24 AVRIL 2024

LA CONFORMITÉ DES PRODUITS MAROCAINS À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement à l'international, l'ASMEX a organisé, en partenariat avec la Chambre Belgo-Luxembourgeoise au Maroc, un webinaire le 24 avril 2024 autour du thème : « Pour la maîtrise de la réglementation européenne en matière d'emballage ». Ce webinaire avait pour principal objectif de sensibiliser les ex-

portateurs marocains aux exigences réglementaires de l'Union européenne en matière d'emballages, notamment en ce qui concerne la durabilité, l'éco-conception, le recyclage et l'étiquetage. À travers des interventions d'experts et des échanges interactifs, cette rencontre a permis d'apporter un éclairage pratique sur les normes en vigueur, les évolutions prévues dans le cadre du Pacte vert européen, ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour garantir la conformité des produits marocains aux attentes des marchés européens.



MARINE MARCHANDE : LES PROPOSITIONS DE L'ASMEX POUR SE DOTER D'UN PAVILLON NATIONAL COMPÉTITIF

A la demande du ministre du Transport et de la Logistique, le Président de l'ASMEX, M.Hassan Sentissi El Idrissi, accompagné de Abdelaziz Mantrach, Vice-président et Président du Pôle Logistique, ont reçu le 29 mai, les experts du cabinet Boston Consulting Group (BCG) chargé de la réalisation d'une étude pour la constitution d'une flotte nationale de la marine marchande.

Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre des Hautes Instructions de SM le Roi dans Son Discours à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, a pour objectifs de renforcer le secteur maritime, pilier essentiel de l'économie et du commerce extérieur, et de doter le Maroc d'une souveraineté maritime et alimentaire .

L'étude vise aussi de capitaliser sur les infrastructures portuaires existantes ou en chantier et notamment le port Tanger-Med, le Port Nador West Med et le port Dakhla Atlantique, et de développer les relations entre le Maroc et les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, sans oublier l'Europe du Sud et la Méditerranée de l'Est.

Dans ce sens, l'accent a été mis lors de cette réunion sur quelques problèmes rencontrés par les exportateurs marocains, tels le coût du fret élevé en raison du monopôle des armateurs étrangers, et l'absence d'une régularité des fréquences des lignes, notamment à destination de l'Afrique.



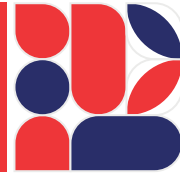
PÔLE LOGISTIQUE

PROPOSITIONS DE L'ASMEX

Pour un pavillon national compétitif, l'ASMEX a suggéré de réserver le transport des produits stratégiques au pavillon marocain pour récupérer sa souveraineté logistique. « Dans ce cadre, l'ASMEX a ouvert des négociations avec plusieurs ports européens, dont notamment Anvers, Algésiras, Barcelone et Almería, afin de diversifier les portes d'entrée aux marchés de l'Union Européenne aux exportateurs marocains et contourner les risques conjoncturels engendrés à l'encontre des produits marocains (derniers blocages des produits agricoles marocains, suite aux manifestations des agriculteurs de certains pays). Cette diversification ne pourrait se renforcer qu'avec la constitution d'une flotte nationale ».

L'ASMEX a recommandé aussi de mettre en place des garanties de l'Etat pour les investissements dans la flotte maritime étant donné son caractère capitalistique, et de remettre les primes d'équipement pour encourager les privés à investir dans ce secteur.

Elle a suggéré également de diversifier et de simplifier l'accès à la qualité d'armateur marocain pour attirer des investisseurs nationaux et étrangers, et ainsi constituer une flotte marchande marocaine importante, de permettre aux opérateurs économiques d'affréter des navires à temps pour faciliter la création de lignes reliant le Maroc à des marchés étrangers, de réserver le cabotage national au pavillon marocain, d'encourager la formation de courtiers d'affrètement, et de revoir et assouplir la fiscalité, de revoir les conventions sociales...



DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le jeudi 16 novembre 2024, M. Abdelaziz Mantrach, Président du Pôle Logistique de l'ASMEX, a reçu un expert mandaté par l'Union européenne, dans le cadre d'une étude portant sur l'amélioration des procédures du commerce extérieur par le biais de la digitalisation et de la dématérialisation.

Cette étude concerne trois pays partenaires : le Maroc, la Jordanie et l'Égypte. Lors de cette réunion, M. Mantrach a formulé plusieurs recommandations visant à fluidifier les échanges commerciaux avec l'Union européenne, principal partenaire économique du Maroc :

- Reconnaissance mutuelle des documents de contrôle entre pays partenaires. Le passage au scanner des conteneurs dans les ports d'exportation devrait être reconnu comme

suffisant à l'entrée dans les ports de transit ou de destination finale. Une telle reconnaissance contribuerait à réduire les délais aux frontières, facilitant ainsi le respect des délais de livraison.

- Partage des meilleures pratiques (Best Practices) entre les différents points de contrôle : ports, aéroports et postes terrestres, afin d'harmoniser les procédures et d'accroître l'efficacité logistique.
- Renforcement des capacités via l'ASMEX ACADEMY, notamment à travers la formation de formateurs spécialisés sur les nouvelles procédures digitalisées et les exigences du commerce international.



PÔLE LOGISTIQUE



RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'EMBALLAGE

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement à l'international, l'ASMEX a organisé, en partenariat avec la Chambre Belgo-Luxembourgeoise au Maroc, un webinar le 19 novembre 2024 autour du thème : « Pour la maîtrise de la réglementation européenne en matière d'emballage ».

Ce webinar avait pour principal objectif de sensibiliser les exportateurs marocains aux exigences réglementaires de l'Union européenne en matière d'emballages, notamment en ce qui concerne la durabilité, l'éco-conception, le recyclage et l'étiquetage. À travers des interventions d'experts et des échanges interactifs, cette rencontre a permis d'apporter un éclairage pratique sur les normes en vigueur, les évolutions prévues dans le cadre du Pacte vert européen, ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour garantir la conformité des produits marocains aux attentes des marchés européens.

**PÔLE ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE**



PÔLE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

MASTER CLASS – TRANSFORMATION DIGITALE INDUSTRIELLE : UN DUO STRATÉGIQUE POUR L'ENTREPRISE

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, en partenariat avec l'Agence de Développement Digital et l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), a organisé le 15 mai 2024 à Tanger une Master Class placée sous le thème :

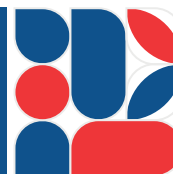
« Transformation digitale industrielle : un duo stratégique pour l'entreprise ».

Cet événement a réuni des experts, institutionnels et opérateurs économiques autour des enjeux de la digitalisation appliquée au tissu industriel, et de son rôle dans la compétitivité, l'innovation et la durabilité des entreprises marocaines.

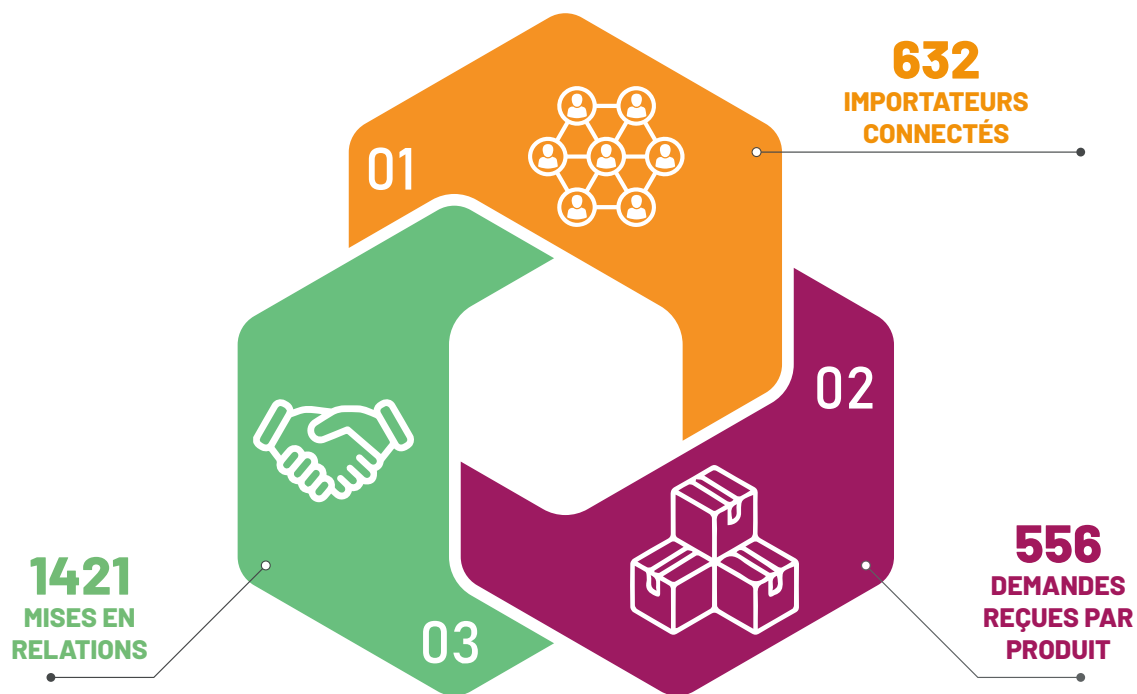
L'ASMEX a activement pris part à cette rencontre à travers la participation de :

- M. Zouhair Benjelloun, Président de la Délégation Régionale de l'ASMEX dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ;
- M. Abid Kabadi, Administrateur de l'ASMEX et expert en propriété industrielle.

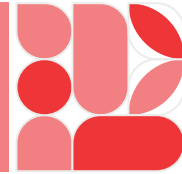
La participation de l'ASMEX s'inscrit dans sa mission de soutien à la modernisation des entreprises exportatrices, en particulier à travers la valorisation des outils numériques et la protection des actifs immatériels dans un contexte de transition digitale croissante.



PLATEFORME E-EXPORT MOROCCO EN CHIFFRES



PÔLE INTERNATIONAL



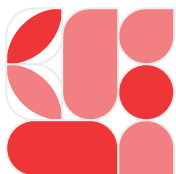
DOING BUSINESS WITH ETHIOPIA

L'ASMEX a organisé un webinaire «Doing Business» with Éthiopie le 16 janvier 2024 pour lever le voile sur les multiples opportunités de ce marché de l'Afrique de l'Est en pleine expansion et dans la présence marocaine demeure relativement timide.

Classée comme un pays émergent depuis environ deux décennies, l'Éthiopie a affiché la croissance économique la plus rapide du continent africain au cours des dernières années, avec un taux de croissance du PIB atteignant 6,3%. Cette croissance s'étend à divers secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière et le tourisme.

Le marché éthiopien, fort d'une population dépassant les 123 millions d'habitants, présente un immense potentiel, soutenu par des ressources attractives telles que le café et le cuir. Les services dominent actuellement l'économie, représentant 43% du PIB, suivi de près par l'agriculture (34,80%) et l'industrie (21,60%).

Le climat actuel est propice à l'investissement, avec des efforts importants déployés par l'Éthiopie pour faciliter les procédures. Les investisseurs peuvent aisément trouver des partenaires ou des clients grâce à des bases de données disponibles en ligne.



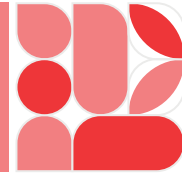
PÔLE INTERNATIONAL

Le gouvernement éthiopien offre des incitations financières, fiscales et autres pour ceux investissant dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'agro-industrie, les mines, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que le tourisme.

Le Maroc, principalement exportateur d'engrais vers l'Éthiopie, pourrait exploiter davantage le potentiel d'exportation de produits tels que l'hydrogénoorthophosphate de diammonium, les véhicules, les jeux de fils pour bougies d'allumage, les acides (poly-)phosphoriques, les tomates, les moules, et d'autres, ...

Cependant, des défis subsistent, notamment l'enclavement géographique de l'Éthiopie, dépendant complètement du port de Djibouti pour le commerce maritime.

Malgré, ses limites, l'Éthiopie reste un marché important de plus de 120 millions d'habitants, avec un grand potentiel hydroélectrique, minier, agricole et touristique à ne pas négliger. C'est aussi l'un des grands exportateurs de café du continent, il est d'ailleurs le troisième plus grand producteur d'Arabica au monde.



SEMAINE DE LA PROMOTION DU MADE IN MOROCCO À DOHA

Pour renforcer la position du Maroc sur le marché du Golfe et établir des relations d'affaires privilégiées entre opérateurs marocains et qataris, l'ASMEX, en partenariat avec l'AMDIE, a organisé, du 22 au 28 janvier 2024, la Semaine du Maroc au Qatar, dédiée à la promotion du «Made in Morocco» à Doha.

Une délégation composée de 15 entreprises issues de divers secteurs d'activité a pris part à cette mission.

Les activités organisées dans le cadre de cet événement ont été nombreuses et variées :

- Visite à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar, avec des rencontres BtoB.
- Trois journées dédiées aux expositions et à des rencontres B2B personnalisées.

- Exposition et visites de stands.
- Conférence sur les opportunités d'investissement et d'exportation vers le Maroc.
- Présentation des procédures douanières par un représentant de l'Administration des Douanes du Qatar.
- Visites de sites économiques et industriels.

La mission a rencontré un franc succès, avec environ 133 rencontres BtoB ayant débouché sur des commandes d'essai de la part d'opérateurs qataris.

Au total, 41 opérations d'importation potentielles ont été identifiées lors de cette mission.





PÔLE INTERNATIONAL

UNLOCKING THE US MAINSTREAM GROCERY MARKET

Le marché américain représente une opportunité majeure pour les secteurs de l'épicerie et des cosmétiques, avec plus de 12 millions de marques alimentaires répertoriées.

Dans ce cadre, un webinaire a été organisé le 13 février 2024 en partenariat avec un partenaire américain afin de présenter les stratégies clés pour réussir sur ce marché :

- **E-commerce :**

Le commerce électronique constitue un levier stratégique essentiel pour accéder au marché américain et accroître la visibilité des produits. La présence sur des sites de e-commerce est particulièrement déterminante pour rester compétitif.

- **Collaborations avec les influenceurs :**

La collaboration active avec des influenceurs aide à renforcer la notoriété et élargir la clientèle.

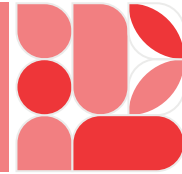
- **Partenariats :**

S'associer avec des partenaires locaux afin de faciliter leur intégration et leur développement sur le marché américain.

- **Technologie et innovation :**

Utilisation de plateforme d'intelligence artificielle offrant des services avancés tels que la collecte de données et l'apprentissage en temps réel, permettent d'optimiser les stratégies commerciales.

À noter : les exportations marocaines vers les États-Unis ont atteint 1,41 milliard de dollars américains en 2023, dont 15 % concernent le secteur de l'épicerie.



ATELIER SUR LA ZLECAF

Suite à la publication de la circulaire d'application de l'accord instituant la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), le Ministère de l'Industrie et du Commerce, en partenariat avec l'ASMEX et le Secrétariat de la ZLECAf, a organisé un atelier de travail le 16 février 2024.

Cet atelier a porté sur :

- Le programme de mise en œuvre de la ZLECAf au Maroc ;
- L'Initiative du Commerce Guidé et le rôle du secteur privé dans son lancement ;
- Les instruments d'opérationnalisation de la ZLECAf ;
- Les attentes du secteur privé marocain vis-à-vis de la ZLECAf.



PÔLE INTERNATIONAL

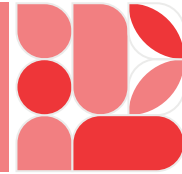
La séance a été présidée par M. Abdelouahed Rahal, Directeur Général du Commerce au Ministère de l'Industrie et du Commerce, et M. Hassan Sentissi El Idrissi, Président de l'ASMEX, en présence des membres du Bureau exécutif de l'ASMEX ainsi que des membres du Comité national de la ZLECAf.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation du secteur privé marocain à la ZLECAf et de la préparation du Maroc à adhérer à l'Initiative du Commerce Guidé. Cette initiative regroupe actuellement douze pays : Tunisie, Égypte, Ghana, Cameroun, Rwanda, Kenya, Tanzanie, Maurice, Afrique du Sud, Eswatini et Lesotho.

Dans un premier temps, cette initiative permettra au Maroc de commercer avec ces pays en bénéficiant de réductions tarifaires douanières, avant d'étendre

progressivement ses échanges aux autres pays africains, à mesure que ceux-ci finalisent leurs procédures internes de publication de leurs offres tarifaires.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation nationale et régionale sera déployée à destination des opérateurs économiques, afin de leur permettre de mieux saisir les opportunités offertes par cet accord continental.



DOING BUSINESS WITH BENELUX : BELGIQUE, PAYS-BAS ET LUXEMBOURG

L'ASMEX a organisé, le 7 mars 2024, un webinaire sous le thème « Doing Business avec le Benelux ».

Le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) représente une zone à fort potentiel en raison de sa population, de son produit intérieur brut (PIB) et de son niveau d'urbanisation.

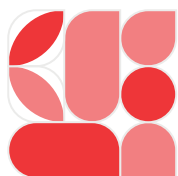
Les exportations marocaines vers cette région sont diversifiées et en constante progression. À titre d'exemple, les exportations de tracteurs routiers pour semi-remorques ont atteint 190,05 millions de dollars, tandis que celles de voitures de tourisme et autres véhicules automobiles ont totalisé 281,57 millions de dollars.

Plusieurs secteurs offrent des opportunités d'exportation pour le Maroc. Le secteur des produits pétroliers raffinés

a enregistré une forte croissance, avec des exportations atteignant 42,7 milliards de dollars en 2022. Le secteur des vaccins à usage humain a également connu une progression notable, atteignant 14,7 milliards de dollars d'exportations la même année.

Les importations en provenance du Benelux sont variées, incluant notamment les produits alimentaires et pétroliers. De leur côté, les exportations du Benelux vers le Maroc couvrent un large éventail de produits, allant des machines aux produits pharmaceutiques.





PÔLE INTERNATIONAL

L'AMBASSADEUR DU CANADA AU MAROC REÇUE AU SIÈGE DE L'ASMEX À CASABLANCA

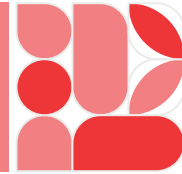
Le 7 mars 2024, le Président de l'ASMEX, M. Hassan Sentissi El Idrissi, a accueilli son Excellence Mme Isabelle Valois, Ambassadeur du Canada au Maroc, accompagnée de ses proches collaborateurs. Étaient également présents M. Abid Kabbadi, Président du Club Maroc-Canada, et Mme Sonia Mezzour, Présidente de la Commission Financement, Assurance et Veille.

Lors de cette rencontre, les représentants de l'ASMEX ont mis en avant l'intérêt croissant que suscite le marché canadien auprès des exportateurs marocains. Néanmoins, ils ont souligné que les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent encore en deçà des opportunités offertes de part et d'autre.

Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées du partenariat

conclu entre l'ASMEX et TFO Canada qui s'est concrétisé par la réalisation de plusieurs initiatives clés :

- Organisation de sessions de formation au commerce international, destinées aux entreprises et coopératives issues de différentes régions du Maroc ;
- Participation au SIAL Montréal (2022) et au SIAL Toronto (2023), avec l'exposition de l'offre exportable marocaine et la mise en place de visites de centrales d'achat et de réseaux de distribution en marge des salons ;
- Accueil d'une mission d'acheteurs canadiens au Maroc, ayant débouché sur la signature de commandes pour divers produits marocains et l'identification de nouvelles opportunités commerciales ;
- Webconférences sur le développement des franchises marocaines au Canada et sur les exigences en matière de normes.



L'ASMEX REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'INDONÉSIE

Le 7 mars 2024, le Président de l'ASMEX, M. Hassan Sentissi El Idrissi, accompagné de M. Mohamed Chakib Riffi, Président de la Commission Asie, a accueilli une délégation d'experts représentant le Ministère du Commerce de la République d'Indonésie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission exploratoire visant à identifier les opportunités de partenariats commerciaux entre le Maroc et l'Indonésie. À cette occasion, l'ASMEX a souligné la faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays, tant en termes de volume que de diversification de l'offre, malgré un potentiel économique considérable. Cette situation s'explique notamment par le coût élevé de la logistique, lié à l'éloignement géographique,



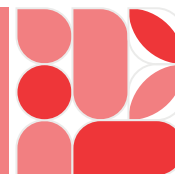
PÔLE INTERNATIONAL

ainsi que par une méconnaissance mutuelle des opportunités offertes sur les deux marchés.

Face à ce constat, l'ASMEX a encouragé la partie indonésienne à mobiliser les opérateurs économiques de leur pays pour investir au Maroc, en vue de servir non seulement le marché local, mais également d'autres marchés stratégiques couverts par les accords de libre-échange conclus par le Royaume, notamment avec l'Union européenne et les pays d'Afrique.

La délégation indonésienne a par ailleurs annoncé la visite prochaine au Maroc du Ministre du Commerce de l'Indonésie, dans le but de rencontrer des acteurs institutionnels et économiques intéressés par le marché indonésien ou, plus largement, par celui de l'ASEAN.

L'ASMEX a proposé, dans ce cadre, l'organisation de rencontres BtoB entre les opérateurs économiques marocains et leurs homologues indonésiens qui accompagneront le Ministre lors de sa visite, afin de favoriser les échanges, les partenariats et les opportunités d'affaires concrètes.



DOING BUSINESS DU MAROC EN RÉPUBLIQUE DU CONGO (BRAZZAVILLE)

Pour découvrir et explorer les opportunités d'exportation et / ou d'investissement dans la République du Congo Brazzaville, un webinaire a été animé par un expert international le 14 mai 2024.

La République du Congo constitue une destination stratégique pour les en-

treprises marocaines désireuses de se développer en Afrique centrale, grâce à des liens diplomatiques solides et une complémentarité économique.

Les relations bilatérales entre le Maroc et la République du Congo sont marquées par une coopération politique renforcée et une volonté partagée de dynamiser les échanges économiques et commerciaux. Le Maroc est perçu comme un acteur économique crédible et stable en Afrique.



PÔLE INTERNATIONAL

Les secteurs porteurs pour les opérateurs marocains :

- **BTP & Infrastructures** : grands chantiers publics et privés (routes, logements, bâtiments publics).
- **Énergie & Environnement** : potentiel hydroélectrique, besoin d'électrification rurale, solutions solaires.
- **Santé & Pharmacie** : forte demande en médicaments, équipements médicaux, partenariats hospitaliers.
- **Formation & Éducation** : expertise marocaine dans la formation professionnelle, notamment dans l'hôtellerie, la gestion, l'agriculture.
- **Banques & Assurances** : marché sous-bancarisé avec fort potentiel de développement, notamment pour les groupes marocains déjà implantés dans la zone CEMAC.
- **Agro-industrie** : transformation de produits agricoles, irrigation, logistique.
- **Exportations marocaines vers le Congo** : produits pharmaceutiques, matériaux de construction, produits

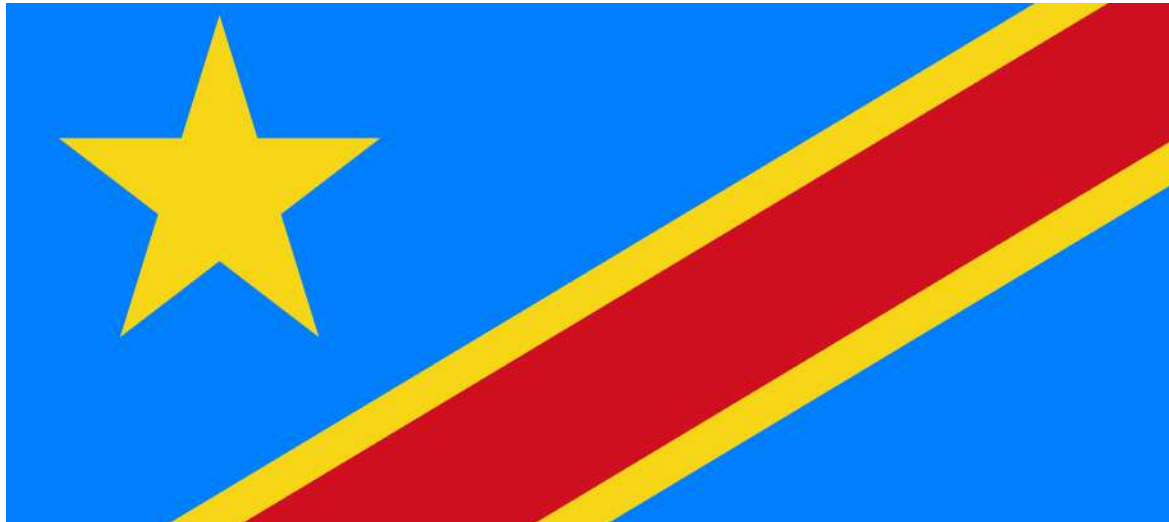
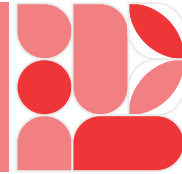
alimentaires transformés, cosmétiques, services bancaires, etc.

- **Importations du Maroc depuis le Congo** : bois, pétrole brut (à faible échelle), produits agricoles tropicaux.

Plusieurs accords de coopération ont été signés entre Rabat et Brazzaville, notamment dans les domaines de la santé, l'enseignement supérieur, l'énergie, et la diplomatie.

Il a été recommandé aux opérateurs marocains de :

- S'appuyer sur des partenaires locaux pour faciliter l'implantation et la compréhension du marché.
- Participer aux foires et salons locaux pour établir des contacts directs.
- Évaluer les mécanismes juridiques et fiscaux spécifiques à la CEMAC.
- Anticiper les contraintes logistiques : acheminement maritime (port de Pointe-Noire), gestion douanière.



DOING BUSINESS WITH LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'ASMEX a organisé le 19 mars 2024 une nouvelle webconférence inscrite dans son cycle de webinaires «Doing Business». Ce webinaire qui a été présidé par Mme Kawtar Raji, Secrétaire Générale de l'ASMEX a permis de déceler les opportunités d'exportation et d'investis-

sement dans le marché de la République Démocratique du Congo.

L'ASMEX avait organisé en juillet 2023 en partenariat avec l'ANAPI (Agence Nationale de la Promotion des Investissements) un premier webinaire. Un protocole d'accord a été signé à cette occasion en vue de contribuer à promouvoir les relations économiques en favorisant les investissements, les échanges commerciaux et le transfert de savoir-faire



PÔLE INTERNATIONAL

entre les deux pays. Cette collaboration vise à renforcer la compétitivité des entreprises marocaines et congolaises tout en créant un environnement propice à l'émergence de nouvelles opportunités d'affaires pour les investisseurs et les exportateurs des deux pays.

Aussi, Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo au Maroc appuie les opérateurs marocains, membres de l'ASMEX, qui souhaitent se rendre dans ce pays.

Les échanges commerciaux du Maroc avec la RDC demeurent encore très faibles et peu diversifiés. Ils sont évalués à 20,2 Millions de dollars en 2021. Un grand potentiel non exploité existe en matière notamment d'exportations de plusieurs produits dont :

- Préparation et conserves de sardines et sardinelles ;
- Acide phosphorique ;
- Matériel électrique ;

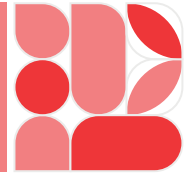
- Engrais naturels et chimiques ;
- Autres produits alimentaires.

Le pays regorge de ressources minières variées et abondantes notamment :

- 1^{er} producteur mondial de cobalt ;
- 2^{ème} plus grand exportateur mondial de cuivre ;
- Plus de 1100 types de minerais et de pierres précieuses ;
- Près d'un tiers des réserves mondiales de diamants.

Il présente, par ailleurs, de nombreux atouts parmi lesquels :

- Une population très jeune et une urbanisation croissante ;
- Croissance soutenue de la consommation et de la distribution ;
- 80 millions de terres arables ;
- Les plus grandes capacités hydroélectriques de Continent.



Les secteurs d'activités dans la République Démocratique du Congo se répartissent comme suit :

- Industrie extractive : 43,6% ;
- Services : 36,7% ;
- Agriculture : 19,7%.

En matière d'importations à partir de la RDC, un potentiel existe s'agissant des produits suivants :

- Sons, remoulages et autres résidus de mouture ou traitements du froment ;
- Café non torréfié, non décaféiné ;
- Bois brut ;
- Plantes et graines, ...

En conclusion des recommandations pour les opérateurs économiques intéressés par le marché de la RDC ont été présentées notamment :

- La nécessité d'identifier un partenaire local avec un bon réseau et de bonne moralité ;

- Respecter les coutumes et traditions locales ;
- S'informer sur l'environnement des affaires et prendre les précautions appropriées ;
- Obtenir les visas et permis requis avant de voyager en RDC ;
- Ne pas confondre la République démocratique du Congo avec la République du Congo, qui est un pays distinct,

Une feuille de route visant à accompagner les entreprises marocaines intéressées par le marché de la RDC est en cours de finalisation en vertu du protocole d'accord conclu entre l'ASMEX et l'ANAPI. De même qu'une mission BtoB serait organisée prochainement pour les entreprises qui souhaiteraient prospecter cet important marché.



PÔLE INTERNATIONAL

MISSION BTOB À AMSTERDAM

Dans le but de favoriser les connexions commerciales entre les entreprises marocaines et des partenaires néerlandais, l'ASMEX a organisé une mission BtoB à Amsterdam, aux Pays-Bas, du 21 au 24 avril 2024.

12 entreprises marocaines issues de différents secteurs ont participé à cette mission :

- Produits agricoles,
- Textile et habillement,
- Fournitures de bureau,
- Industrie plastique,
- Secteur minier.

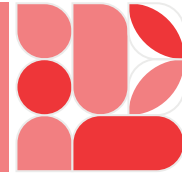
62 rendez-vous BtoB avec 38 entreprises néerlandaises ont été organisés avec des visites de sites commerciaux pour renforcer la compréhension des marchés et des besoins locaux.

L'analyse des résultats a révélé un fort intérêt pour les produits marocains, avec une répartition sectorielle de l'intérêt exprimé comme suit :

- Textile et habillement : 33,3 %,
- Fournitures de bureau et articles ménagers : 23,1 %,
- Produits de luxe : 15,4 %,
- Fruits et légumes : 15,4 %,
- Minéraux industriels : 12,8 %.

Cette mission a permis d'établir des liens commerciaux concrets et de poser les bases de futures collaborations entre les opérateurs des deux pays.





L'ASMEX A ACCUEILLI UNE DÉLÉGATION SÉNÉGALAISE DE LA COMMUNE DE SICAP LIBERTÉ

Le 29 avril 2024, une importante délégation sénégalaise représentant la commune de SICAP Liberté a été reçue par le Président de l'ASMEX, M. Hassan Sentissi El Idrissi, accompagné de Mme Saloua Karkri, Vice-Présidente et Présidente de la Commission Afrique.

Cette mission, conduite par le Maire de la commune, M. Souleymane Camara, s'inscrit dans la volonté de renforcer les échanges avec les opérateurs et institutions marocains afin de construire un partenariat visant le développement de plusieurs secteurs clés :

- Sport et loisirs ;
- Formation et éducation ;
- Santé.

L'ASMEX a réaffirmé sa disponibilité à partager son expertise avec le secteur privé implanté à SICAP Liberté, notamment en matière de formation et de développement des compétences dans tous les domaines liés au commerce international.

Par ailleurs, l'ASMEX s'engage à sensibiliser ses membres aux projets de partenariat potentiels avec la commune sénégalaise, notamment via des joint-ventures pour la transformation de produits agricoles et d'autres initiatives.

Dans cette optique, une convention de partenariat devrait être signée prochainement afin de recenser et structurer les différentes pistes de collaboration bilatérale.



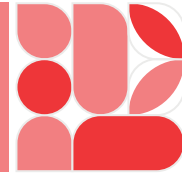
PÔLE INTERNATIONAL



RENCONTRES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES MAROCAINES AU CAMEROUN

Dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre le Maroc et le Cameroun, l'ASMEX a organisé une mission B2B à Douala, du 27 au 31 mai 2024.

12 entreprises marocaines, issues des secteurs de l'agroalimentaire, de la valorisation des produits de la pêche, du BTP et des matériaux de construction, des industries métallurgiques et mécaniques, ainsi que de la plasturgie et des accessoires de quincaillerie, ont participé à cette mission.



Cette initiative a permis :

- Aux exportateurs marocains de mieux connaître le marché camerounais et de saisir les opportunités d'affaires pour développer leurs échanges commerciaux sur cet important marché d'Afrique centrale, notamment dans le cadre de l'accord continental de la ZLECAf.
- D'établir des partenariats gagnant-gagnant, fondés sur les complémentarités commerciales et industrielles existantes entre les deux pays.

Un programme diversifié a été mis en place, incluant des visites de sites, l'organisation d'un symposium sur les perspectives d'échanges bilatéraux, ainsi que de nombreuses rencontres B2B.

Les exportateurs marocains ont ainsi pu visiter le Port autonome de Douala, le Conseil national des chargeurs camerounais, ainsi que plusieurs supermarchés locaux.

Par ailleurs, des réunions de travail se sont tenues entre le Directeur général de l'ASMEX et le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, ainsi qu'avec le Président des syndicats industriels camerounais. Au total, plus de 130 participants ont assisté au symposium organisé par l'ASMEX, et plus de 250 rencontres professionnelles ont été organisées durant cette mission.



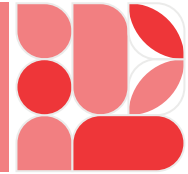
PÔLE INTERNATIONAL



DOING BUSINESS WITH GAMBIE

Afin de continuer à explorer les opportunités de business et d'investissement offertes par les marchés de l'Afrique subsaharienne, une webconférence a été organisé le 11 juin 2024 sur le thème «Doing Business with Gambia ».

La Gambie, petit pays d'Afrique de l'Ouest, offre un environnement propice à l'investissement grâce à sa stabilité politique relative, sa position géographique stratégique et ses efforts de modernisation économique. Pour le Maroc, qui renforce ses liens économiques avec l'Afrique subsaharienne, la Gambie représente un marché d'entrée intéressant dans la région.



La Gambie présente plusieurs atouts :

- Un Climat politique globalement stable et volonté d'ouverture aux partenariats étrangers.
- Une position géographique stratégique avec un accès facile à l'océan Atlantique, et un voisinage avec le Sénégal.
- Un Marché en développement et des besoins importants en infrastructures, énergie, agriculture et services.

Plusieurs opportunités se présentent pour les entreprises marocaines

1. Agro-industrie & agriculture : Investissements dans la transformation alimentaire & intrants agricoles.
2. Énergies renouvelables : Besoin accru d'électrification, notamment solaire.

3. BTP et infrastructures : Travaux publics, logements, routes et équipements urbains.
4. Formation et services : Santé, éducation, formation professionnelle et numérique.
5. Produits de grande consommation & distribution : Importation et distribution de produits marocains.

La Gambie, bien que modeste en taille, représente une porte d'entrée stratégique en Afrique de l'Ouest anglophone pour les entreprises marocaines. Une approche ciblée, partenariale et bien informée peut ouvrir des perspectives prometteuses dans un pays en quête d'investissements structurants.



PÔLE INTERNATIONAL

DOING BUSINESS WITH SUEDE & DANEMARK

L'ASMEX, a organisé une web conférence le mardi 09 juillet 2024, dédiée à l'exploration des opportunités d'exportation et d'investissement sur les marchés du Danemark et de la Suède.

Cette rencontre a permis de présenter les atouts économiques de ces deux pays nordiques et les secteurs porteurs pour les opérateurs marocains.

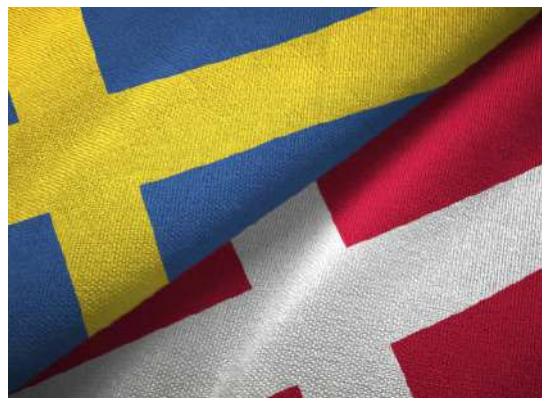
Le Danemark est un marché accessible, stratégique et une porte d'entrée vers la Scandinavie:

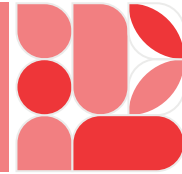
- Une facilité de faire des affaires
- La création d'entreprise est simplifiée avec un cadre réglementaire clair et une infrastructure moderne.
- Les opportunités majeures se présentent dans les technologies propres, les énergies renouvelables, la santé et l'agroalimentaire.

Par ailleurs, il y a des défis à considérer : la taille limitée du marché, la fiscalité élevée et la culture des entreprises. Il a été recommandé de s'informer sur les réglementations locales et comprendre les attentes culturelles et clients.

La Suède a été présentée comme un hub d'innovation et d'ouverture avec une économie forte et diversifiée et un accès au marché européen.

Il a été recommandé de maîtriser le cadre réglementaire, bâtir un réseau local et s'aligner sur la culture d'affaires suédoise.





RENCONTRE ENTRE L'ASMEX ET LE CBI MAROC

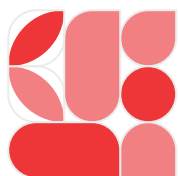
Le 16 juillet 2024, l'ASMEX a reçu une délégation du Centre néerlandais pour la promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI-Maroc) pour un échange constructif autour de l'avenir du secteur textile-habillement (T&H) au Maroc et des défis majeurs qu'il doit relever.

À cette occasion, le programme « Morocco Apparel » a été présenté. Il a pour objectif d'accompagner l'écosystème textile marocain dans sa transition énergétique et sa démarche de décarbonation, à travers :

- Des actions de formation adaptées aux besoins du secteur ;
- Un accompagnement stratégique personnalisé ;
- Et la mobilisation des parties prenantes pour favoriser une dynamique collective autour de ces enjeux.

Défis principaux identifiés pour le secteur T&H au Maroc :

- L'absence d'une stratégie sectorielle claire en matière de transition énergétique et de décarbonation ;
- De fortes disparités régionales, avec des niveaux de développement et des besoins spécifiques selon les zones géographiques ;
- Une motivation entrepreneuriale conditionnée par la rapidité du retour sur investissement des projets liés à l'énergie verte ;
- La nécessité de diversifier les marchés d'exportation, en ciblant notamment l'Europe du Nord et les pays scandinaves.



PÔLE INTERNATIONAL

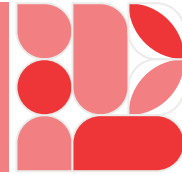


MISSION D'AFFAIRES MULTISECTORIELLE À LONDRES

Dans le cadre du renforcement des relations économiques entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni, l'ASMEX et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exporta-

tions (AMDIE) ont organisé, du 6 au 10 octobre 2024, une mission d'affaires multiseCTORIELLE à Londres.

Cette mission, qui a eu lieu les 8 et 9 octobre 2024 dans la capitale britannique, a réuni plusieurs entreprises marocaines représentant les secteurs de l'agroalimentaire, des produits de la mer transformés, des fruits et légumes,



du textile, des produits du terroir, ainsi que des cosmétiques et produits pharmaceutiques.

Cette mission a permis de :

- Explorer les opportunités offertes par le marché britannique, en permettant aux exportateurs marocains d'en comprendre les spécificités et les exigences ;
- Établir des partenariats commerciaux et industriels durables, en s'appuyant sur les complémentarités entre les deux économies.
- Les participants ont bénéficié d'un programme structuré comprenant :
- Des rencontres B2B avec des acteurs économiques britanniques : centrales d'achat, importateurs, distributeurs et grossistes ;
- Un workshop sur les modalités d'accès au marché britannique post-Brexit ;

- Des visites de sites logistiques stratégiques, du marché de gros de Londres, ainsi qu'une rencontre avec la West London Chamber of Commerce.

Au total, plus de 120 rencontres B2B ont été organisées, ouvrant la voie à des collaborations concrètes et à un positionnement renforcé de l'offre exportable marocaine sur le marché britannique.



PÔLE INTERNATIONAL



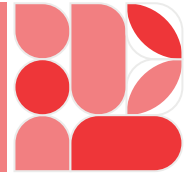
ENCADREMENT ET COACHING DES PRIMO-EXPORTATEURS POUR LE SIAL PARIS 2024

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à l'international, l'ASMEX, en collaboration avec Morocco Foodex, a mis en place un programme sur mesure dédié à un groupe de primo-exportateurs marocains, en préparation à leur participation au Salon SIAL 2024, qui

s'est tenu à Paris du 19 au 23 octobre 2024.

Ce programme structuré a reposé sur plusieurs volets complémentaires :

- Formations en ligne et en présentiel ;
- Séances de coaching personnalisées ;
- Accompagnement sur site, avec un focus spécifique sur :



- la définition des priorités produits ;
- l'élaboration de stratégies de vente efficaces ;
- et l'acquisition de nouveaux clients.

Des séances de coaching personnalisées à raison de deux sessions en moyenne par entreprise, ont porté sur les thématiques suivantes :

- Marketing export : choix des produits à fort potentiel, politique de prix, identification des marchés cibles et stratégies de positionnement.
- Méthodologie de prospection : approche structurée pour identifier et adresser de nouveaux marchés.

Sur place, une dynamique outbound a été instaurée, visant :

- L'identification ciblée des exposants présentant un intérêt stratégique pour les primo-exportateurs ;

- Un coaching en situation réelle pour perfectionner les techniques de pitch commercial.

Ce dispositif d'accompagnement a permis :

- L'identification de plusieurs importateurs potentiels ;
- Et la mise en relation directe avec les entreprises marocaines accompagnées.

Cette initiative s'inscrit dans la vision de l'ASMEX de soutenir l'émergence d'une nouvelle génération d'exportateurs marocains, mieux préparés et positionnés pour réussir sur les grandes places commerciales internationales.



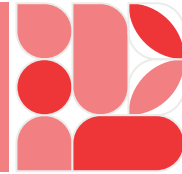
PÔLE INTERNATIONAL



MISSION COMMERCIALE À NEW YORK

Dans le cadre du renforcement de la présence de l'artisanat marocain sur les marchés internationaux, l'ASMEX et Maison de l'Artisan (MDA) ont organisé une mission commerciale à New York, du 27 au 31 octobre 2024.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie ambitieuse visant à positionner l'artisanat marocain comme une offre à forte valeur ajoutée sur les marchés nord-américains, et plus particulièrement à New York, capitale mondiale du commerce, du design et de la création. L'objectif principal de cette mission était de :



- Présenter les opportunités uniques qu'offre l'artisanat marocain, alliant tradition, innovation et durabilité ;
- Établir des partenariats stratégiques avec des acheteurs, importateurs et distributeurs américains ;
- Renforcer la visibilité et l'image de marque des produits artisanaux marocains sur un marché à fort potentiel.

Grâce à une méthodologie d'accompagnement rigoureuse, la mission a permis l'organisation de 81 rendez-vous B2B, offrant à chaque entreprise marocaine participante entre 2 et 4 rencontres personnalisées.

La typologie des professionnels rencontrés se répartit comme suit :

- 50 % : importateurs,
- 30 % : distributeurs,
- 20 % : détaillants spécialisés.

Ces rencontres ont offert une opportunité concrète aux artisans marocains pour présenter leurs créations, d'explorer les tendances locales, et de négocier de potentielles collaborations commerciales.

Cette mission marque une nouvelle étape dans la stratégie d'internationalisation de l'artisanat marocain. Elle témoigne de la volonté conjointe de la MDA et de l'ASMEX de soutenir activement les exportateurs du secteur, en leur offrant un accompagnement structuré vers des marchés à haute valeur.

Des actions de suivi et de consolidation des contacts établis sont prévues afin de transformer ces premiers échanges en partenariats durables et fructueux.



PÔLE INTERNATIONAL

L'EUROMED TRADE HELPDESK

La Confédération des Exportateurs du Maroc (ASMEX) a co-organisé avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, un séminaire de sensibilisation et d'information sur l'Euromed Trade Helpdesk, le vendredi 8 novembre 2024. Cet événement a bénéficié de la contribution précieuse de l'International Trade Centre (ITC), représentée par Mme Élodie Robin, Chef de projet du programme TIFM II, Section Intelligence Commerciale et de Marché.

L'objectif principal de ce séminaire était d'offrir aux exportateurs marocains, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME), un outil performant et de qualité pour leur permettre de mieux comprendre comment explorer de nouveaux marchés et opportunités commerciales dans des marchés cibles.

Au cours de l'événement, l'ITC a également présenté les résultats et les recommandations d'une enquête menée auprès d'un grand nombre d'exportateurs marocains. Cette étude visait à identifier les obstacles au commerce et à fournir des orientations précieuses sur la manière de libérer le potentiel d'exportation du Maroc en supprimant les barrières commerciales externes.

Cette session de sensibilisation a marqué le début d'une collaboration stratégique entre l'ASMEX, l'ITC et le Ministère du Commerce et de l'Industrie, dans le but de soutenir et de promouvoir les exportations marocaines tout en facilitant l'accès des entreprises marocaines aux marchés internationaux.

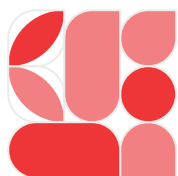


MISSION D'AFFAIRES A LOS ANGELES

Dans le cadre de la promotion des produits de l'artisanat marocain sur les marchés internationaux, la Confédération Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et la Maison de l'Artisan ont organisé, du 11 au 14 novembre 2024, une mission d'affaires ciblant le marché nord-américain, avec un focus particulier sur Los Angeles.

Cette initiative visait à présenter les opportunités uniques de l'artisanat marocain, à établir des contacts commerciaux durables avec des acheteurs américains, et à renforcer la présence des produits marocains sur un marché dynamique et à fort potentiel.

Des visites ont été organisées pour les catégories zellige, mobilier, décoration et sélénite. Ces visites ont permis aux artisans marocains de mieux comprendre les attentes des clients



PÔLE INTERNATIONAL

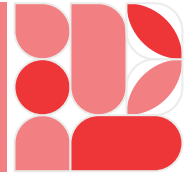
nord-américains, en matière de design, de matériaux et de qualité.

Deux journées de rencontres B2B ont permis aux 13 exportateurs marocains de réaliser 55 rencontres avec des acheteurs américains dans divers segments du secteur :

- Zellige, reconnu pour son esthétisme raffiné et son savoir-faire ancestral,
- Bronze, un matériau en forte demande,
- Décoration et ameublement, des secteurs où l'artisanat marocain s'aligne parfaitement avec les tendances américaines : design authentique, matériaux naturels, et durabilité.

Le programme, la mission a été globale-

ment fructueuse, ouvrant de nouvelles perspectives commerciales pour les artisans marocains. Cette mission a marqué une étape significative dans la stratégie de rayonnement international de l'artisanat marocain. Elle a permis d'initier des contacts concrets, de renforcer la notoriété des produits marocains et de positionner favorablement l'offre artisanale sur le marché américain.



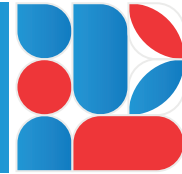
ATELIER SUR LE PROGRAMME AMÉRICAIN DES MINÉRAIS CRITIQUES

L'ASMEX et le Ministère de l'Industrie et du Commerce ont organisé le 12 décembre 2024, en partenariat avec le cabinet d'avocats américain CLK, un atelier dédié au programme américain des minerais critiques (US Critical Minerals). Cette initiative vise à garantir un accès sécurisé aux minerais stratégiques nécessaires à la transition énergétique et aux industries technologiques.

Les experts du cabinet CLK ont présenté les critères d'éligibilité à ce partenariat international, insistant sur les exigences en matière de traçabilité, de durabilité et de conformité réglementaire. Le Maroc, grâce à ses ressources minières, son positionnement géographique et sa stabilité, dispose d'atouts importants pour intégrer ces chaînes d'approvisionnement.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs pistes de travail, notamment l'alignement réglementaire, la valorisation des ressources existantes et la mise en place de partenariats ciblés avec des opérateurs américains. Cet atelier s'inscrit dans la stratégie proactive de l'ASMEX en faveur d'une intégration accrue du Maroc dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales.

ASMEX ACADEMY

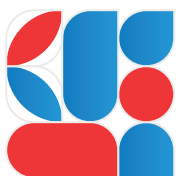


PROGRAMME DE FORMATION DÉDIÉ AUX EXPORTATEURS DE L'ARTISANAT

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'accompagnement des exportateurs du secteur de l'artisanat, l'ASMEX a réalisé un programme de formation au profit de 28 artisans respecti-

vement à Marrakech et à Fès, conformément aux dispositions de l'accord-cadre signé avec la Maison de l'Artisan.

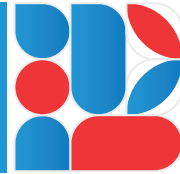
L'objectif de ce programme était de renforcer les compétences techniques et réglementaires des artisans exportateurs afin de mieux les préparer aux exigences des marchés internationaux.



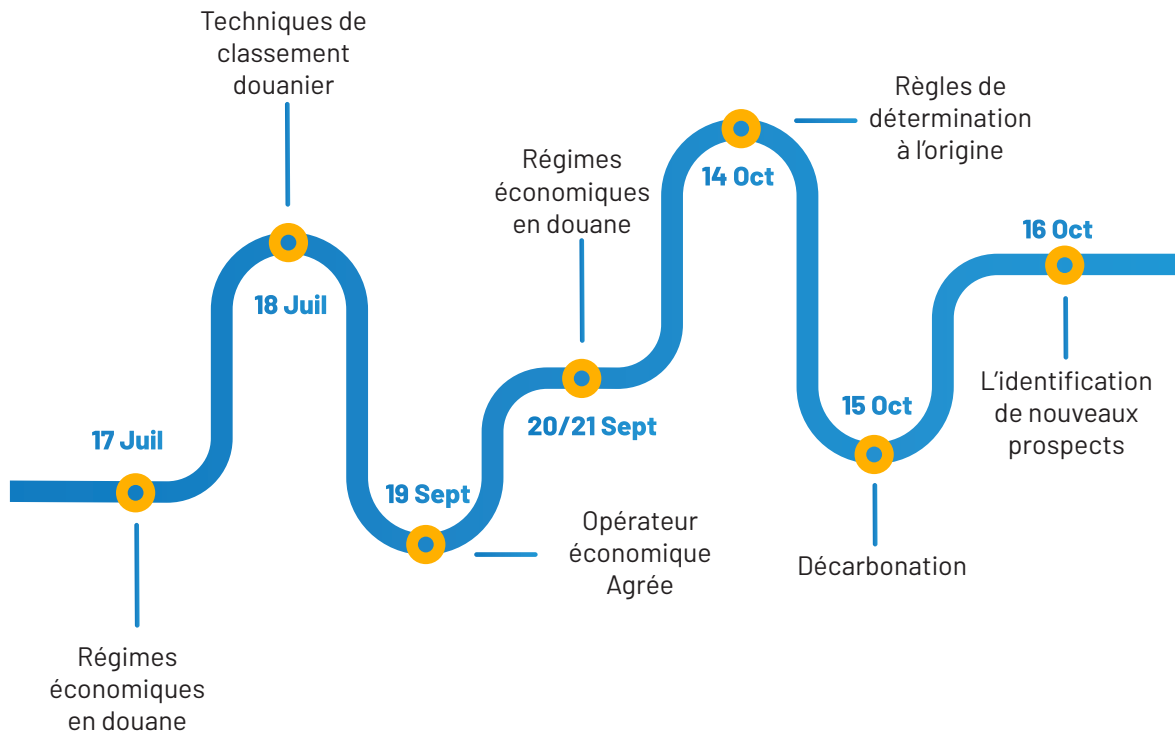
ASMEX ACADEMY

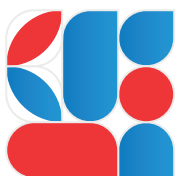
Deux volets de formation ont été développés :

1. «Gestionnaire Export Confirmé» pour permettre aux participants de maîtriser les principales réglementations et procédures liées au commerce extérieur
2. «Décarbonation et énergies propres» qui met l'accent sur les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne (CBAM) et les implications concrètes pour les exportateurs marocains.
3. Ateliers d'accompagnement personnalisés pour renforcer les capacités des participants portant sur :
 - Le diagnostic export pour évaluer le niveau de préparation à l'international et identifier les axes d'amélioration nécessaires pour structurer les démarches export ;
 - L'identification de nouveaux prospects, avec un accompagnement stratégique pour cibler les marchés porteurs, affiner leurs offres et adapter leurs messages commerciaux.

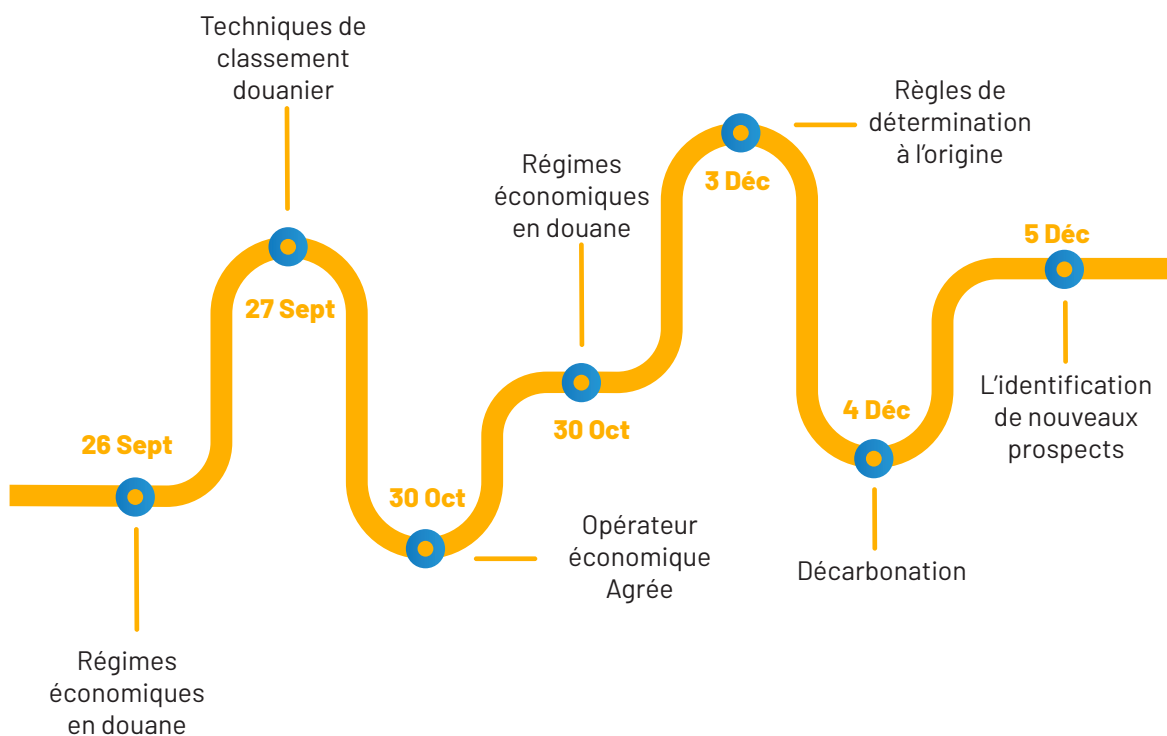


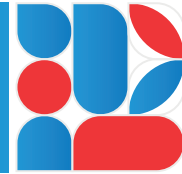
MODULES-ESCALES FÈS



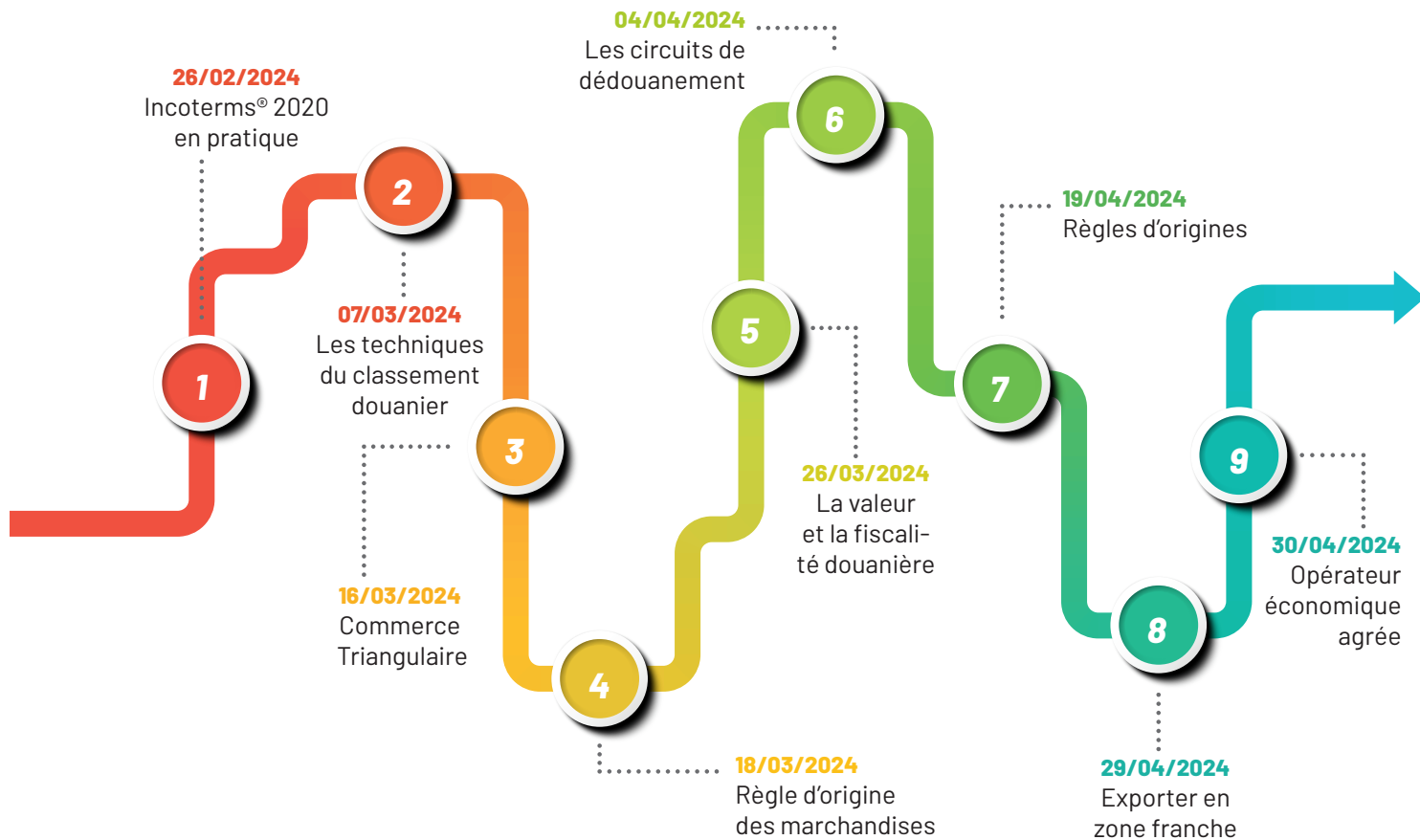


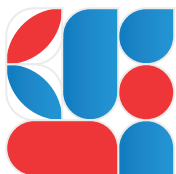
MODULES-ESCALES MARRAKECH



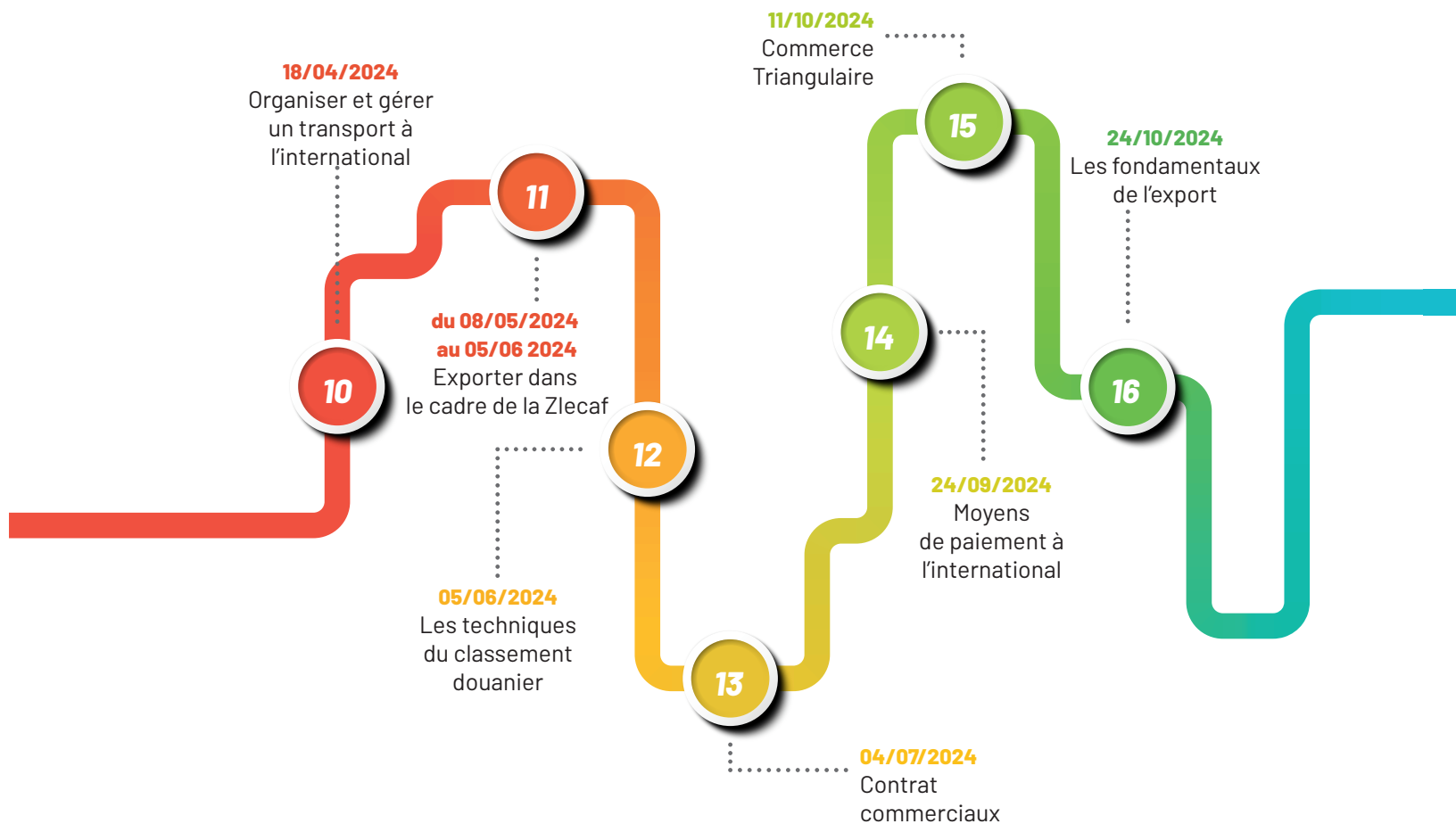


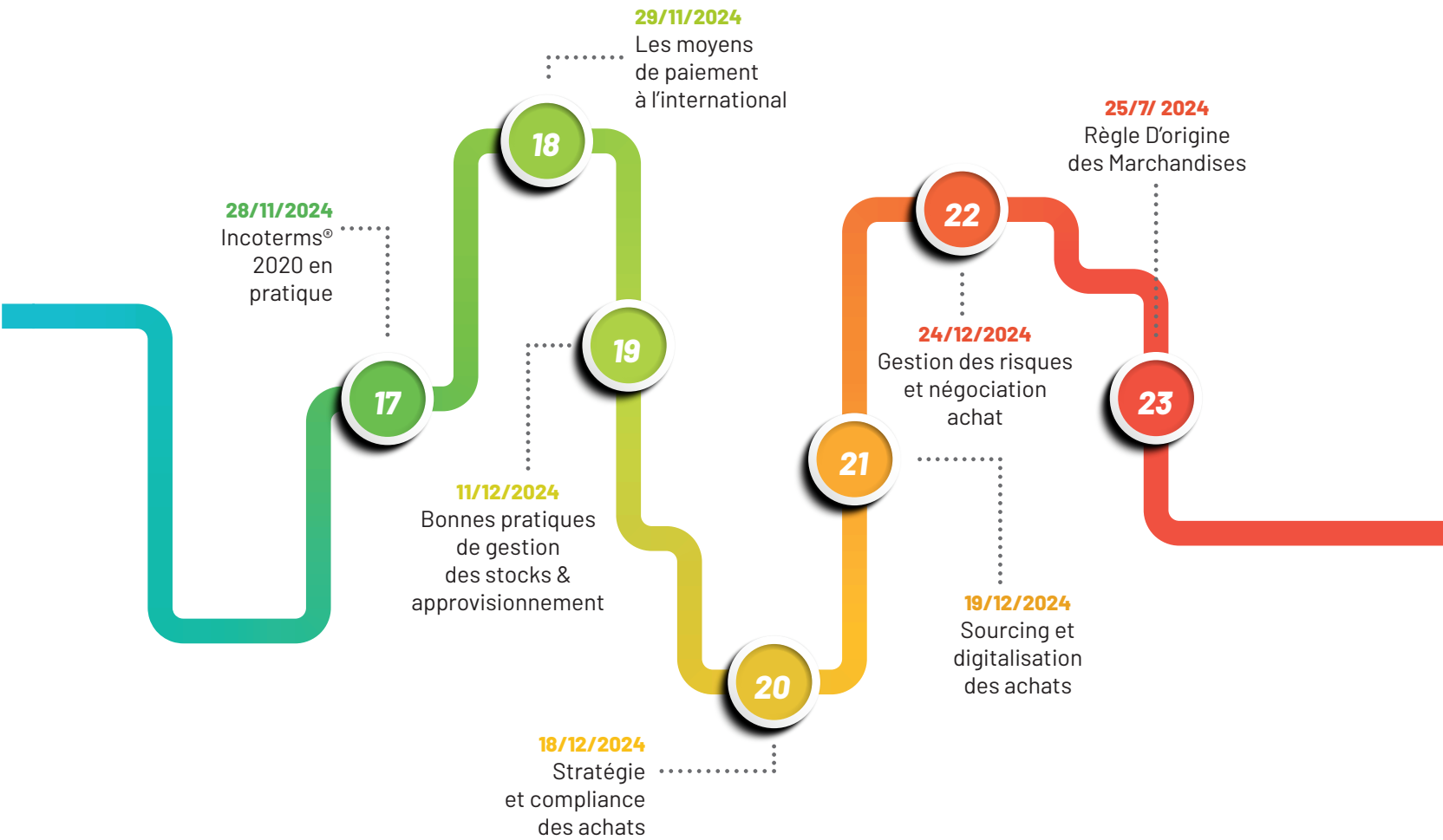
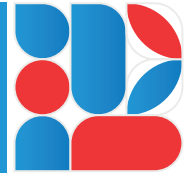
Dans le cadre de la 10^{ème} édition de son programme de formation en commerce international, l'ASMEX ACADEMY a dispensé plusieurs modules visant le renforcement des compétences des exportateurs. Ce programme s'est déroulé comme suit :





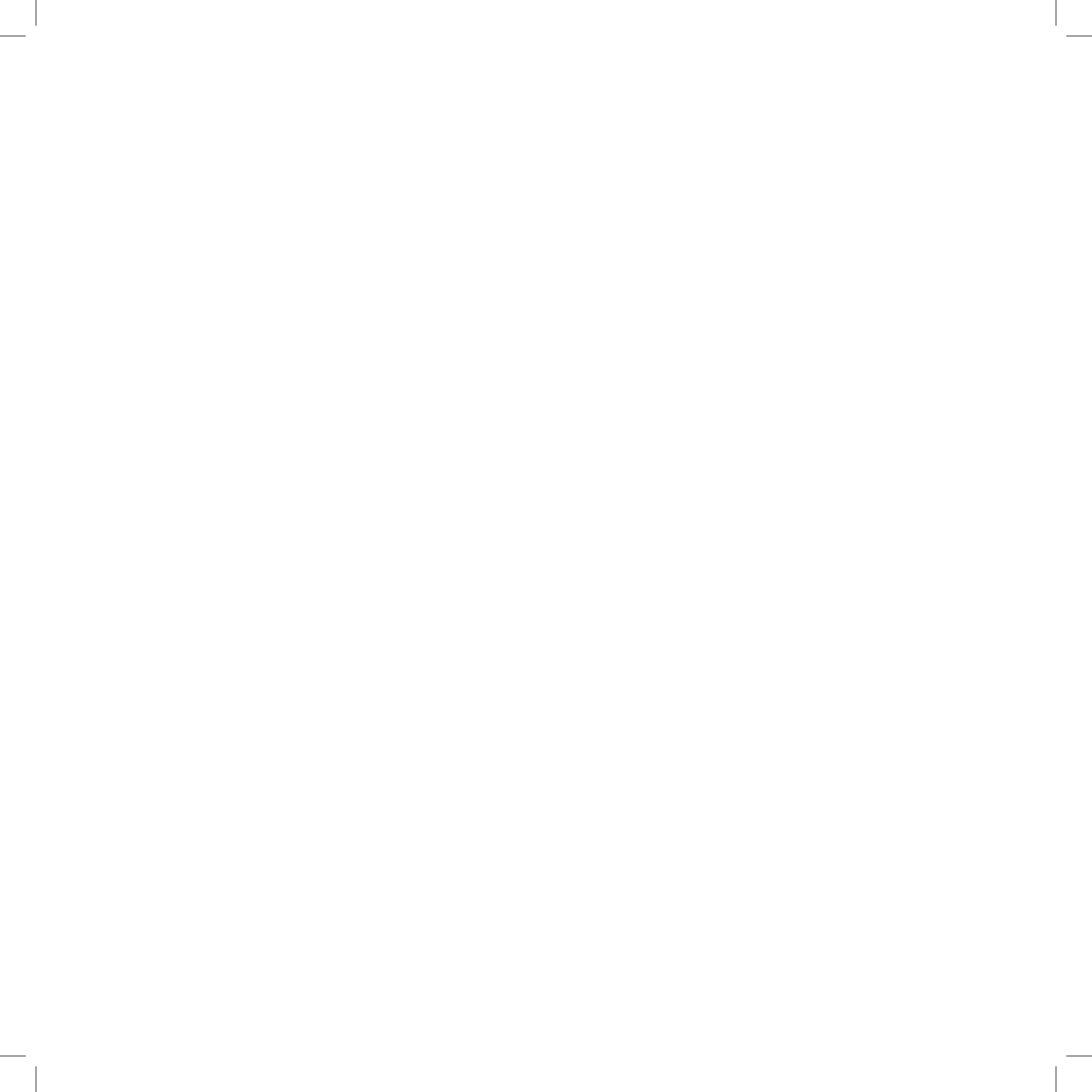
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN COMMERCE INTERNATIONAL





e-xport
MOROCCO









الكونفدرالية المغربية للمصدرين

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ

Confédération Marocaine des Exportateurs

2, Rue Jbel El Aroui Angle
Bd. Sidi Abderrahmane
Hay Essalam, CP : 20203
Casablanca - Maroc
Tél : +212 522 94 93 05/08
Fax : +212 522 94 94 73
Email : info@e-xportmorocco.com
Email : asmex@asmex.org
Site web : www.asmex.org